

Texte scanné, passé en reconnaissance de caractères par Frédéric BRASSEUR pour le site Internet  
<http://docmontreuil.free.fr>

L'ÉGLISE DE L'ABBAYE ROYALE  
DE  
**SAINTE-AUSTREBERTE**

A MONTREUIL-SUR-MER

SON HISTORIQUE, SA DESCRIPTION, SON TRÉSOR

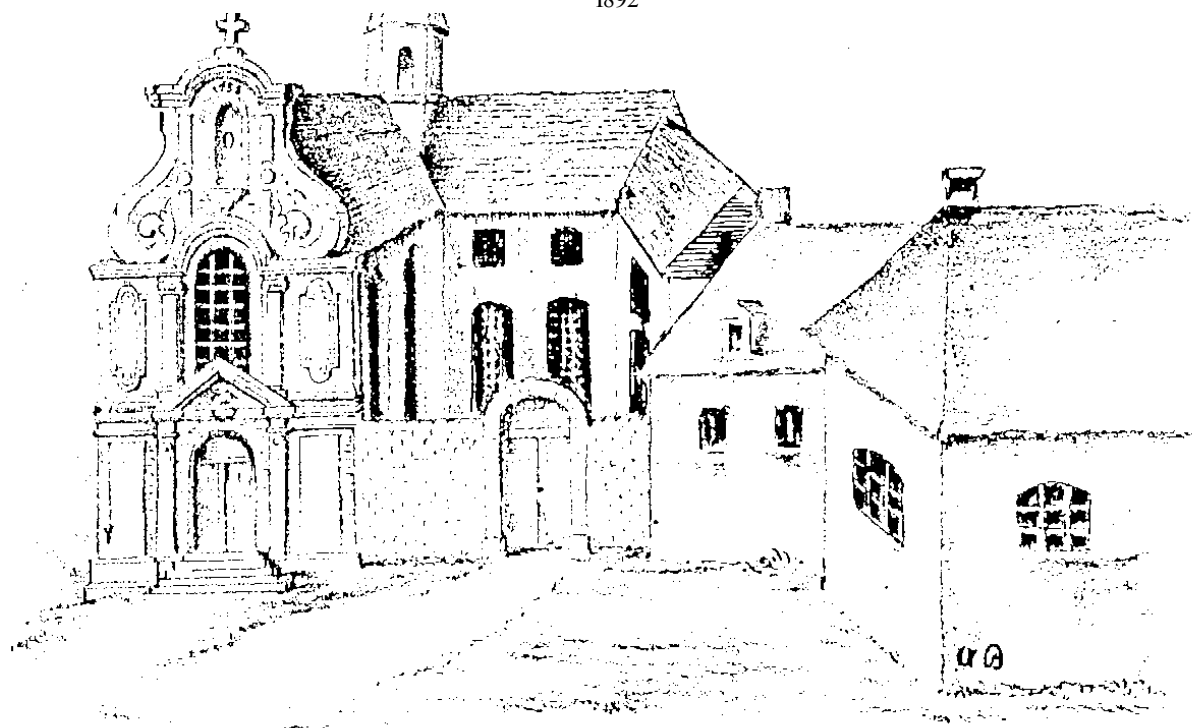
PAR

AUG. BRAQUEHAY

ABBEVILLE

IMP. DU « CABINET HISTORIQUE DE L'ARTOIS ET DE LA PICARDIE »

1892



Eglise Abbatiale de Sainte-Austreberte  
au XVIII<sup>e</sup> Siècle

L'ÉGLISE DE L'ABBAYE ROYALE  
DE  
SAINTE-AUSTREBERTE

A MONTREUIL-SUR-MER

Son Historique, sa Description, son Trésor.

*Extrait du Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie, 1892.*

L'église abbatiale de Sainte-Austreberte fut érigée sous le vocable de Notre-Dame de l'Assomption par les religieuses de Marconne venues, en 880, chercher contre les invasions normandes, un refuge à l'abri des murs de Montreuil récemment construits par le comte Hilgold ou Helgaud.

Un siècle plus tard seulement, sous l'impulsion de l'abbesse Austreberte, deuxième du nom, et lorsque la terreur inspirée par l'attente de l'an mille eut été dissipée, cette église acquit une réelle importance qui encore ne fit que croître sous l'illustre abbesse Hildeburge, fille de Guillaume I, comte de Ponthieu et de Montreuil. Telle devint ainsi la fréquentation de ce sanctuaire, abondamment pourvu d'indulgences et de privilèges par les souverains pontifes et les évêques, que, pour se soustraire à l'obligation de recevoir les fidèles à leurs offices, en dehors du culte qu'ils rendaient aux patronnes de l'abbaye, Saintes Frameries ou Franceville, l'Artois et Julienne, les religieuses ne virent rien de mieux à faire que de construire une église en face de la leur sous l'invocation de Saint Jean-Baptiste.

La lettre encyclique de l'abbesse Imberbe, adressée en 1220 aux fidèles de la province de Reims pour contribuer à la restauration de la chasse de Sainte-Austreberte, porte à croire que, sous la prélatrice de cette abbesse et sous celle de Marguerite de Henneveux qui l'avait précédée, l'église Sainte-Austreberte fut l'objet, sinon d'une reconstruction totale, du moins d'une restauration et d'un agrandissement considérable. Si l'on considère la puissance et la générosité des bienfaiteurs de l'abbaye, au premier rang desquels figuraient les comtes de Ponthieu et de Boulogne, les chefs-d'oeuvre architecturaux que la foi enfantait alors, il n'est donc point téméraire d'avancer ici qu'élevée au début du XI<sup>e</sup> siècle dans le pur style roman, et restaurée et agrandie dans les premières années du XIII<sup>e</sup>, lorsque le style ogival débutait à peine, cette église devait être une de ces belles constructions de l'ère de transition (1) dont l'aspect mystérieux porte au recueillement et contribue si bien à l'éclat des solennités religieuses.

Malheureusement, à part le récit de quelques translations des reliques des patronnes de la maison faites avec éclat en présence d'illustres personnages, et de la visite du roi Louis XI, rien ne nous est parvenu sur les événements et les cérémonies dont fut témoin son enceinte dans ces

temps reculés où la crosse passait des mains des filles des comtes de Ponthieu à celles des membres des premières familles de la contrée. Seul, à présent, le souvenir de l'une des fêtes les plus bizarres du moyen âge se rattache à son histoire nous voulons parler de la fête du *Loup Ver*.

Cette cérémonie burlesque, instituée sans doute pour faire diversion à la monotonie du cloître à l'époque de confusion et de désordre qui suivit la mort de Charlemagne, fut importée par les religieuses de Pavilly à Marconnne et, de ce dernier endroit, à Montreuil. L'origine en est curieuse, elle se rapporte à l'un des épisodes les plus intéressants de la vie de Sainte-Austreberte qu'il importe de rappeler ici.

D'après les légendaires, Austreberte ne quitta le monastère de Port, où elle avait pris le voile, pour aller diriger celui de Pavilly, que sur l'ordre de l'évêque d'Amiens, Bertefrid, et sur les instances de l'abbé de Jumièges, Philibert, qui la conduisit à l'ancien ministre de Dagobert, Audoën ou Saint-Ouen, alors archevêque de Rouen, de qui elle reçut la crosse abbatiale.

L'union la plus étroite s'était établie entre Austreberte, Philibert et l'illustre archevêque, lorsque, sur ces entrefaites, Philibert eut avec le terrible maire de Neustrie, Ebroïn, qui venait de s'échapper de l'abbaye de Luxeuil où la mort de Chlothar III l'avait confiné, une entrevue au cours de laquelle, avec sa franchise ordinaire, il n'hésita pas à flétrir sa conduite et à prendre parti pour ses nombreuses victimes. Cette liberté n'agréa pas à Ebroïn qui, pour se venger de lui, résolut de le perdre en faisant publier par quelques prêtres gagnés à sa cause, que Philibert songeait à s'emparer du siège épiscopal de Rouen, et qu'il était de secrète intelligence avec Austreberte.

Au su de cette prétendue tentative, Audoën oublia les liens d'amitié qui l'attachaient à Philibert depuis leur jeunesse; il le fit arrêter et incarcérer dans une tour de Rouen où fut bâtie plus tard une chapelle en son honneur. Mais bientôt après, convaincu de son innocence, il l'en faisait sortir avec ordre, toutefois, sacrifiant la justice au bon plaisir d'Ebroïn, son ami et parfois aussi son conseiller, de ne plus rentrer dans son abbaye de Jumièges, de cesser tout rapport avec Austreberte, et de se rendre en exil auprès d'Ansoald, évêque de Poitiers.

Cependant, l'épée d'Ermenfrid vint tout à coup mettre un terme aux violences d'Ebroïn. Si partisan qu'il fût encore de la politique de ce dangereux ami, Audoën, cédant aux prières d'Austreberte, rappela Philibert comme abbé à Jumièges, et reconnut alors, après sept années d'exil, ce qui était regrettable, « que les rapports qu'on lui avoit faits autrefois tant de lui que de Sainte Austreberte, n'étaient que calomnies, mensonges et médisances manifestes. »

Dès ce moment, la réconciliation de Philibert avec Audoën fut complète. Ce dernier aussi « conçut une si grande estime de la sainteté de l'abbesse de Pavilly qu'il ne se servit plus désormais d'autre linge à l'autel qu'il n'eust été lavé par ses bonnes religieuses. » Et dans un récit tout empreint des croyances scandinaves, où le génie dont Philibert fut l'innocente victime est incarné en un loup qu'Austreberte dompte à son tour, les légendaires rapportent que les religieuses de Pavilli se servaient d'un âne pour porter ce linge laver en un ruisseau auquel Austreberte a laissé son nom. Mais, certain jour, disent-ils, un loup se jette sur lui et l'étrangle! Aux cris de sa monture, Austreberte accourt; elle étend la main sur le meurtrier et lui ordonne de se charger du fardeau de sa victime. Le loup obéit sans murmurer et, jusqu'à sa mort, il remplit les fonctions de l'âne(2).

Cette fable, reflet de la lutte de la civilisation contre la barbarie si souvent rappelée dans les légendes, et dont le sens historique et moral ne saurait échapper ici, donna naissance à la confrérie de Saint-Jean-Baptiste dite aussi du *Loup Ver ou Loup Garou*(3), dont les fêtes, encore célébrées de nos jours à Jumièges, l'étaient avec non moins d'éclat au moyen âge, dans l'église Sainte-Austreberte de Montreuil.

Le 23 juin, le président de la confrérie du Loup Ver revêtait une large houppelande verte et se coiffait d'une tête de loup aux yeux rouges et à la gueule ensanglantée; puis, portant une

charge de linge, il se mettait en marche à la tête de ses confrères et, précédé de la bannière de l'association, montait des bords de la Canche par la rue dite pour cette raison du *Ver Montant* jusqu'à l'église Sainte-Austreberte en chantant l'hymne de Saint-Jean.



Lettre ornée d'un MS. de l'hôtel-Dieu (1477), chap. *Ste-Austreberte*.  
Dessin du f. Jacques Hanin, de la Chartreuse de Montreuil.

L'abbesse et l'aumônier se présentaient au seuil de l'église, le bénissaient lui et sa troupe, et le conduisaient jusqu'à l'autel au chant des hymnes et des psaumes pendant lequel les assistants imitaient les hurlements du loup et faisaient mille extravagances.

Après l'office et le repas tout en maigre qui réunissait ensuite les confrères, le clergé portant croix et bannière, sortait de l'église pour bénir le bûcher de la Saint-Jean qui était allumé au son des clochettes du Loup par un jeune homme et une jeune fille parés de fleurs. Puis il s'en retournait au chant du *Te Deum*, tandis que le Loup et ses confrères, parodiant *l'Ut queant laxis* et se tenant tous par la main, poursuivaient autour du feu celui qu'ils avaient désigné pour être Loup l'année suivante et, lorsqu'ils l'avaient pris, feignaient de le jeter dans les flammes.

Le lendemain, à la suite d'un second repas en maigre pendant lequel, jusqu'au dessert, toute parole étrangère à la solennité était interdite sous peine de réciter debout, à haute voix, le *Pater noster*, et d'une nuit passée souvent dans la débauche la fête de Saint-Jean était célébrée avec le même entrain. La confrérie, dont plusieurs membres portaient un énorme pain béni orné de rubans et, de verdure, se rendait de nouveau à l'église Sainte-Austreberte où les mêmes bouffonneries que celles de la veille recommençaient; après quoi, les clochettes, déposées sur les marches de l'autel, étaient confiées comme insignes de sa future dignité à celui qui devait être Loup Ver l'année suivante (4).

*Le Livre de la journée ordinaire que ont à faire tenir et maintenir Messieurs les maires et eschevins de la ville de Monsteroeul, du long de l'an, mis en fourme pour le tems advenir* en 1435, fait connaître la part que « Messieurs de la ville et les officiers d'icelle » prenaient à ces manifestations le jour de la Saint-Jean. Ainsi le mayeur et deux ou trois échevins avaient-ils coutume, sur l'invitation qui leur était faite par l'abbesse, d'aller diner à Sainte-Austreberte et d'y porter « quatre quennes de vin. » Ils se rendaient ensuite au pré Benson, ancien Pré aux Clercs, où les reliques de Sainte-Austreberte étaient solennellement exposées. Là, ils assistaient à la « prédication qui est en le charge desdictes religieuses, et au retourner mesdits seigneurs reconvoient lesdites religieuses jusques à leur esglise et tonpient tout autour (terrain vague autour de l'église), et au retourner prenent congé sans entrer dans l'esglise (5). »

Mais toutes ces cérémonies finirent par donner lieu à nombre d'abus. La fête du Ver Montant dégénéra complètement: la ronde du loup devint très immorale, et la confrérie discréditée tomba dans l'oubli au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

A cette époque, l'église Sainte-Austreberte n'était plus déjà celle construite par les abbesses Austreberte, Hildeburge et Imberge. Sans qu'on en connaisse la cause, au mois d'août 1467 elle s'était écroulée en même temps que six autres églises (6). Margherite de Créqui (7), en ce moment abbesse, l'avait presque aussitôt fait relever à n'en douter pas avec cette munificence qui distingue les nombreux monuments religieux dus à son illustre famille ; mais, moins heureuse que sa devancière, cette église qui fut visitée par Charles VIII, Louis XII et François I<sup>er</sup>, ne devait pas atteindre son siècle. Après une vaine résistance, la veille de la fête de saint Jean-Baptiste 1537, Philippe de Créqui, sieur de Canaples, était forcé de rendre Montreuil aux Impériaux et, le lendemain, Adrien de Croi, comte de Roelux, leur chef, sous le prétexte de venger l'honneur de sa mère qu'avait, disait-il, outragée la garnison de Montreuil dans une de ses excursions au château de Beaurain, livrait, au mépris de la foi jurée, l'abbaye de Sainte-Austreberte aux flammes, ainsi que les monuments et les habitations particulières. Enfin, sept ans plus tard, en 1544, pendant un siège de trois mois à jamais glorieux grâce à la défense héroïque du maréchal Oudart du Biez et des habitants vigoureusement secondés par leur mayeur Anthoine de Heghes (8), l'église Sainte-Austreberte et sa succursale, l'église Saint-Jean, n'échappaient pas davantage aux feux des batteries des armées coalisées de Charles-Quint et de Henri VIII qui, une fois maîtres de la place, se proposaient de marcher sur Paris en vue de disposer du sort de la monarchie française . (9).

Françoise de Boufflers tenait alors la crosse. Avec cette activité et cette énergie qui lui étaient propres et qui n'avaient d'égales que la valeur et la prouesse de ses ancêtres (10), elle ne se laissa pas abattre par les événements. Par deux fois, en moins de dix années, elle rétablit son monastère, l'église la première à laquelle, par mesure d'économie sans doute, elle annexa l'église Saint-Jean destinée au public. Fallait-il que le clocher de cette nouvelle église et la voûte du chœur des religieuses s'effondrassent le 24 février 1622, sous le gouvernement de Madelaine de Monchy(11).

« L'an 1622, le iour de S. Mathias apostre, environ les quatre heures et demie du matin, rapporte le R. P. Simon Martin, le clocher et la voûte du chœur des Religieuses de Sainte-Austreberte à Monstreul, tombèrent subitement par vne impétuosité si vehemente qu'on croyoit dans la ville que ce fut vn tonnerre. Dieu ne permit pas toutefois que le grand autel où reposoit le très Saint-Sacrement fut endommagé en aucune façon, non plus que la Trésorerie des Corps Saints et reliques de l'abbaye, ny pas vne Image rompüe ou brisée dans le chœur des Prestres (car ceste Église servoit lors de paroisse) ny enfin personne de bleçé. De quoy Dieu avoit aduertie ses humbles servantes ; parce que la lampe de l'Église brusla toute la iournée et la nuit précédente d'une façon si extraordinaire qu'il sembloit que l'Église fut pleine de flambeaux quoy qu'en tout ce temps-là on n'y eut point versé d'huyle, ce qui fut recognu par la susdicte mère Anne de Saint-Pierre, Religieuse de l'abbaye de Saint-Paul (12); et par la mère Agnès de l'Espy dicte de Saint-Joseph à présent sous-prieure à Monstreul, qui auroit pour lors la charge de l'Église (13). »

Madelaine de Monchy avait relevé ces ruines, et Charlotte Cécile, sa soeur(14) lui succédait à peine sur le siège abbatial de Sainte-Austreberte, qu'un accident nouveau vint, cette fois encore, mettre son église en péril : « Le 22 Fevrier 1629, dit le R. P. Simon Martin, le feu prit la nuit par quelqve accident à vne table, qui estoit dressée en forme d'autel dans le chœur des religieuses où reposoit vne Image de NostreDame de Foy, ornée d'un quintin blanc et deslié ; le feu brusla en vn instant, et la table et les nappes et le tableau avec le voile qui le couvroit, car c'estoit en Caresme, sans toutefois endommager ceste Image de Nostre-Dame de Foy, ny toucher aux chasses des Corps Saints qui arrestèrent les flammes non sans vne assistance particulière de la miséricorde de Dieu, qui fut reconnüe pour miracle par des personnes de crédit, entr'autres du Reverend Pere Benoit d'Amiens, gardien des Capucins de Monstreül, ce qui fut attesté par vil notaire public (15). »

Après la reconstruction et la restauration auxquelles elle avait donné lieu, l'église Sainte-Austreberte présentait le caractère des édifices de la dernière moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et du commencement du siècle suivant, lorsque, sous Madame le Boucher d'Orsay(16), le 21 octobre 1733, vers onze heures et demie du soir, un jeune homme dont on avait irrité la passion en cloîtrant celle qui en était l'objet, exécuta le funeste projet qu'il nourrissait déjà depuis longtemps, de mettre le feu aux quatre coins du dortoir des religieuses, allumant ainsi ce terrible incendie qui réduisit en cendres trois quartiers de l'abbaye, soit 825 toises de bâtiments, le tout évalué plus de 100,000 livres, et, ce qui fut le plus regrettable, occasionna la mort de la R. M. Anne-Polixène-Thérèse Doye de Saint-Joseph dont les ossements, retrouvés trois jours après parmi les décombres, furent inhumés dans les caveaux de la chapelle de l'Hôtel-Dieu (17).

L'église, le chœur des religieuses et le quartier des pensionnaires, qui déjà avaient échappé aux flammes d'un premier incendie arrivé le 30 juillet précédent vers deux heures et demie du matin, pendant le chant des matines, furent cette fois encore épargnés. Et pourtant, dit la R. M. Marcotte(18) dans son Journal, lorsque le 22 novembre, « ce jour tant désiré (19), » dix-sept des religieuses qui s'étaient retirées à l'Hôtel-Dieu après l'incendie, reprirent possession de leur maison en présence de tout le clergé des paroisses de la ville, des soeurs hospitalières et de la population, elles trouvèrent leur église « si déserte et ce qu'il y avoit si rompu qu'on peut dire avec vérité qu'il n'y avoit plus que les quatre murailles. » Elle présentait si peu de sûreté qu'elles durent déposer secrètement dans un souterrain, les chasses contenant les restes des saintes patronnes de la maison. « Enfin, notre chœur, dit encore la R. M. Marcotte, « étoit si délabré que nous récitons le Saint-Office dans une chambre en attendant qu'on l'eût un peu restauré. »

Cette restauration ne se fit pas longtemps attendre. Madame d'Orléans de la Motte(20), appelée par l'influence du cardinal de Fleury à remplacer Madame Le Boucher d'Orsay, n'eut rien de plus pressé que de l'entreprendre, et elle saisit cette circonstance pour faire exhausser le chœur au moyen d'une voûte pratiquée dans les combles, et le mettre ainsi en harmonie avec le sanctuaire.

Malgré cette amélioration, chacun reconnaissait la nécessité d'une reconstruction complète du monument; mais, en égard aux dépenses occasionnées par les incendies de 1733 et à la modicité des revenus de la maison qui ne s'élevaient alors qu'à 6,165 livres, vingt années devaient se passer avant que Madame d'Orléans de la Motte pût donner suite à ce projet.

En 1756 seulement, lorsque les parties incendiées eurent été réédifiées et reliées au quartier abbatial reconstruit par Madame Le Boucher d'Orsay, grâce aux libéralités de la duchesse d'Orléans, abbesse de Chelles, et aux dons recueillis par les RR. MM. Havel, discrète(21), Calippe(22) et Quiéllot(23) dans leurs voyages à Paris, en Flandre et en Artois, sous la conduite de Jacques Calippe, curé d'Airon et ancien élève du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, alors sous la direction du fervent abbé Firmin Pollet, de Montreuil, Madame d'Orléans de la Motte crut le moment venu d'accomplir le plus cher de ses vœux « en élevant au Seigneur un temple digne de lui. »

« Alors, dit la R. M. Marcotte, Madame l'abbesse et sa » Communauté se confiant en tout en la divine Providence » plus que dans l'or et l'argent qu'elles n'avaient pas, n'ayant aucune épargne, franchirent toute défiance; et, dès le commencement de l'année, toujours, disaient-elles, dans l'espoir « que le Seigneur viendrait au secours de celles qui ne désiraient rien tant que de voir son temple bâti pour y célébrer les divins mystères et chanter ses louanges, » elles s'adressaient à l'architecte Jean Le Mercier, de Montreuil, dont bientôt elles agréaient les plans, en même temps qu'elles chargeraient Jacques Le Mercier, son frère, de l'exécution des travaux(24).

Le 22 mars, la Communauté évacua l'église ; le Saint-Sacrement fut porté solennellement dans le parloir de Madame converti en chapelle pour toute la durée de la construction, et l'on

entreprit aussitôt la démolition du vieil édifice où étaient venus s'agenouiller la reine Anne d'Autriche, Louis XIV, le duc d'Anjou, le cardinal Mazarin et tant d'autres illustres personnages.

Avec lui disparurent d'anciens et pieux souvenirs, parmi lesquels, sans remonter au-delà de 1733, nous rappellerons les obsèques de la R. M. Marie-Françoise Biaré de Saint-Agnès qui, mortellement blessée lors du grand incendie, et ramenée depuis six jours seulement dans sa maison de profession, déclarait « qu'elle n'auroit plus de peine à mourir puisqu'elle était dans son centre (25) » celles non moins touchantes de l'abbesse si regrettée, Madame Le Boucher d'Orsay, qui, après avoir pris possession de son quartier nouvellement relevé le 27 septembre 1734, y mourut le 2 octobre suivant; la prise d'habit de l'ordre de Saint-Benoit par Madame d'Orléans de la Motte; les solennités de la mission de 1748 et surtout celles qui accompagnaient les abjurations si fréquentes de jeunes filles appartenant à des familles nobles de l'Angleterre et de l'Irlande qui venaient à Sainte-Austreberte y recevoir l'instruction et, bien souvent même, y embrassèrent la vie religieuse(26).

Lorsque les matériaux nécessaires à la construction de la nouvelle église eurent été extraits des carrières situées dans l'enclos même de l'abbaye, et soumis aux préparations alors en usage, Madame d'Orléans de la Motte songea à jeter les fondements de l'édifice.

Sur l'invitation de l'abbesse, sa sœur, l'évêque d'Amiens Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte s'empessa de se rendre à Montreuil et, le 2 septembre 1756, trois jours avant la consécration de son église abbatiale de Valloires, il procédait à la bénédiction et à la pose de la première pierre de l'église Sainte-Austreberte, laquelle se trouve « vers le milieu de la muraille donnant sur la rue qui conduit aux remparts. » Puis M. de Brandt, grand vicaire du diocèse; les frères Joseph Tholiez, abbé de Dommartin, et Ignace Crépin, abbé de Saint-André-au-Bois; Dom Bernard Comeau, prieur de Valloires; Dom Charles Fontaine, prieur de Saint-Saulve, et l'abbé François-Dominique Danguillaume, curé de Saint-Pierre, directeur de l'abbaye, posèrent chacun la leur, ainsi que MM. Henri Acary, sieur de Beaucorroy, lieutenant de roi à Montreuil; Adrien Vermand, ingénieur et directeur en chef du génie de la place, et miss Brinkust, pensionnaire et bienfaitrice de la maison.

Le 17 du même mois, Madame d'Orléans de la Motte décédait à l'âge de quatre-vingt-deux ans, après avoir voulu, quatre jours auparavant, être portée au choeur pour recevoir le Viatique des mains de son vénérable frère l'évêque d'Amiens.

Sa mort fut non seulement pour la Communauté qu'elle avait édifiée, mais pour toute la population, un juste sujet de regrets. En signe de deuil, pendant un mois on sonna toutes les cloches des paroisses où l'abbaye avait des fiefs. Le jour de l'inhumation, on garnit de tentures le dortoir, les cloîtres et le choeur conventuel, et les trois services furent successivement chantés par l'abbé Danguillaume, par le frère Marcy, prieur de Dommartin, en remplacement de l'abbé Tholiez alors en voyage, et par l'abbé Hacot, doyen de la chrétienté de Montreuil.

Il était donné à Madame de Jouanne d'Esgrigny (27), pour qui Mgr d'Orléans de la Motte avait obtenu de Louis XV la crose par l'intermédiaire du cardinal de la Rochefoucauld, d'achever l'édifice que sa pieuse devancière eût été si heureuse de voir inaugurer.

Le 24 décembre 1759, l'abbé Danguillaume en fit la bénédiction; les châsses de Sainte-Austreberte, de Sainte-Framehilde et de Sainte-Julienne y furent apportées processionnellement, Madame d'Esgrigny portant elle-même celle de Sainte-Austreberte, accompagnée de la prieure et des deux plus anciennes religieuses. On y célébra avec pompe l'office de Noël et la messe de nuit; toutes les religieuses éprises d'un saint zèle pour leur institut à leur entrée dans ce nouveau temple, y renouvelèrent leurs vœux.

La consécration n'en eut lieu que le 14 septembre 1762, sous Madame Lamoureux de la Javellière (28), qui avait succédé à Madame d'Esgrigny, démissionnaire.

De retour de l'abbaye de Saint-André-au-Bois, dont il venait également de consacrer l'église, Mgr d'Orléans de la Motte présida, cette fois encore, à cette cérémonie. Il eut pour

assistants Mgr de Montlauet, évêque de Saint-Omer, les abbés de Dommartin et de Saint-André-au-Bois, frère Pierre-Marie Lonquét, abbé de Ruisseauville, les prieurs de Valloires et de Saint-Saulve, et tout le clergé de la ville.

L'évêque de Saint-Omer célébra la messe d'actions de grâces. Sur la demande de Madame de la Javelière, Mgr d'Orléans de la Motte consentit à fixer au dimanche après le 14 septembre, la fête commémorative de cette consécration.

Parmi les cérémonies dont la nouvelle église fut le témoin pendant sa courte existence, on peut citer : la bénédiction de Madame de la Javelière par Mgr d'Orléans de la Motte en présence de Marguerite de Trudaine, sa mère, épouse du lieutenant général des armées du roi, Joseph de la Javelière, commandeur de l'ordre royal de Saint-Louis, ancien gouverneur de Philipsbourg; du lieutenant général Denis-François de Mauroy, gouverneur de Tarascon, son beau-frère; de sa soeur Geneviève de la Javelière, épouse de ce dernier; de messire Anne-Joseph de Mauroy, son neveu, et de Mademoiselle de Fay (21 juillet 1760) ; - la mission des RR. PP. Duplessis, Cardevacque, Corsi et Dumas pendant laquelle Mgr d'Orléans de la Motte, malgré son grand âge, adressait plusieurs fois par jour la parole à la Communauté (sept. 1761); le jubilé de 1776, bien que l'église Sainte-Austreberte n'eût point été comprise parmi les quatre églises stationales de la ville (29); - la mission de 1780 prêchée par le père Triboulet en présence de Mgr de Machault, évêque d'Amiens, qui lui aussi, en souvenir de son vénéré prédécesseur, visita souvent l'abbaye de Sainte-Austreberte; - enfin, le jubilé de mariage de Charles-Antoine-Remi Poultier, bourgeois de Montreuil, ancien échevin, et de Marie-Madeleine Ducrocq. Ils avaient dix-sept enfants. La messe fut chantée par leur fils aîné, l'abbé Charles-Antoine-Nicolas Poultier, curé de Saint-Jacques et ci-devant vicaire de Notre-Dame; deux autres frères, François-Martin Quillien, chanoine de l'église collégiale de Saint Firmin le Martyr, et Louis-Jean-Baptiste François, prêtre, bachelier en théologie, firent les fonctions de diacre et de sous-diacre; l'un des plus jeunes de cette famille, encore adolescent, remplit les fonctions de thuriféraire. L'une des filles, la R. M. Marie-Madeleine-Françoise Poultier en religion soeur Saint-Charles, religieuse à Sainte-Austreberte, fut désignée par l'abbesse pour faire celle de premier chantre au choeur conventuel. Elle chanta seule un motet pendant l'élévation. Après la messe, l'officiant prononça un discours qui fut suivi du Te Deum (25 août 1785).

Les obsèques de l'ancienne abbesse, Madame d'Esgrigny, décédée le 23 avril 1790, quelques jours après avoir déclaré d'une manière si ferme aux Commissaires de la Municipalité que jamais elle ne quitterait sa maison, et celles de la soeur Françoise Framery de Sainte-Julienne, décédée le 27 novembre 1791 à l'âge de cent trois ans, sont les derniers faits mémorables qui précédèrent la dispersion de la Communauté consommée le 2 septembre 1792.

Tandis que le directeur de la maison, l'abbé Charles-Louis-François-Noël Mauryl (30), émigré en Allemagne; que la plupart des religieuses se retiraient dans leurs familles et que, le 22 ventôse an II, onze d'entre elles, bien que « visite faite de leurs ci-devant cellules » où il n'avait été rien trouvé de suspect, étaient incarcérées dans leur propre abbaye, et livrées aux mauvais traitements de l'ignoble geôlier Grégoire Nayet auquel ses nombreux forfaits attirèrent un peu plus tard cinq années de fer, l'église, dépouillée de son luxe, devenait le siège du Club des *Amis de la Constitution* dénommé dans la suite *Société populaire* : les sociétaires occupaient les stalles des religieuses et les orateurs montaient dans la chaire placée près d'une fenêtre. Un jour qu'il y pérorait, Joseph Le Bon reçut des pierres lancées du dehors et sortit furieux, jurant de ne rentrer à Montreuil que suivi de la guillotine (31).

Sous le Directoire et le Consulat, l'église Sainte-Austreberte, où s'était fait le partage des marais communaux (10 frimaire an III), fut transformée tantôt en salle de théâtre, tantôt en salle de bals et de concerts. Parfois aussi, elle servit à d'autres usages. C'est ainsi que le 20 thermidor an IX (8 août 1801) à deux heures, le « citoyen Léger, maître-ès-arts et de pension à Montreuil », y procédait à l'exercice public de ses élèves « sur les langues anciennes; sur la grammaire;



sur l'histoire; sur la morale; sur la nouvelle division de la France; sur les productions des départements du Nord; sur la tenue des livres; sur les changes, factures, ordres, commissions; sur les arbitrages de banque et de commerce; sur les négociations, traites, remises, roulemens de lettres dans les principales places de l'Europe. » Cet exercice fut précédé d'un discours et terminé par la distribution des prix « en présence des citoyens Préfet du département et Sous-Préfet de l'arrondissement, et des autorités constituées (32). »

Pendant le camp de Montreuil, composé d'environ 25,000 hommes sous le commandement en chef du maréchal Ney, l'église Sainte-Austreberte devint un des principaux magasins de vivres de l'armée. Mais c'est alors qu'elle périt encore par les flammes. Le 10 germinal an XII (31 mars 1804), vers six heures et demie du soir, un incendie dont bientôt la lueur fut si vive que de leurs cantonnements des environs de Boulogne et de Saint-Omer des troupes se mirent en route pour Montreuil, se déclara subitement dans l'ancienne sacristie et se communiqua à l'église qui contenait 100,000 rations de pain et une quantité considérable d'eaux-de-vie. Quelques heures suffirent pour ne laisser debout de cet édifice que les quatre murailles.

Quelles furent les causes de ce sinistre ? on ne le saura jamais. L'opinion la plus répandue voulut y reconnaître le fait d'un employé subalterne intéressé à faire disparaître les traces de certaines malversations. Bonaparte, au contraire, qui savait Montreuil et ses environs sillonnés par de nombreux agents à la solde de l'émigration et de l'Angleterre, crut voir dans cet accident la colin de l'ex-abbé Ratel, l'un des principaux affidés de Georges Cadoudal et de Hyde de Neuville.

« J'ai peine à me persuader que l'abbé Ratel, qui est des environs de Boulogne, n'ait pas eu part à l'incendie du magasin de Montreuil, écrivait-il ainsi de Saint-Cloud le 24 germinal (14 avril), au général Ney. Prenez des informations pour connaître les individus qui sont à Étaples, Montreuil et aux environs, qui ont des liaisons de parenté et de connaissance avec ce misérable (33). »

A partir de ce moment, divers projets de restauration furent présentés à l'autorité supérieure. Mais la levée du camp et le manque de fonds en firent ajourner indéfiniment l'exécution. L'abandon complet de l'église Sainte-Austreberte en fut le résultat; il devint tel qu'au mois de septembre 1819, le génie de la place crut prudent de faire rentrer dans ses magasins ce qui restait de barres de fer aux baies des fenêtres, une grande partie en ayant été enlevée on ne sait trop dans quelle circonstance. Bientôt, du reste, l'administration de la guerre faisait remise de l'église à la ville, et celle-ci, ne sachant quel parti en tirer, la laissa dans cet état de dégradation que le dessinateur Ph. Blanchard a su si bien reproduire dans l'une de ses lithographies des *Voyages pittoresques dans l'ancienne France* du baron Taylor (34).

Il en fut ainsi, partiellement tout au moins, jusqu'en 1842, époque où, conformément à une décision du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 1841, la partie de l'église qu'occupaient autrefois les religieuses et leurs pensionnaires, et qu'elles désignaient sous le nom d'église du dedans, fut restaurée pour servir de salle d'étude et de dortoir au collège établi depuis 1828 dans un quartier de l'ancien monastère (35). L'autre partie, qui était réservée au public et connue sous le nom d'église du dehors, ne fut rendue au culte, pour l'usage de ce même établissement, que le 19 avril 1851, à la suite d'une nouvelle décision du Conseil municipal qui, le 5 août 1848, en avait voté la réouverture.

## II

L'église abbatiale de Sainte-Austreberte, autrefois remarquable par ses heureuses proportions et son élégante simplicité, est le principal monument du XVIII<sup>e</sup> siècle qui existe à Montreuil.

Sa façade, conçue dans le style de la Renaissance, tel que son pignon, se compose, comme cela se pratiquait dans le cours des deux derniers siècles, de deux ordres superposés : le premier, dorique, offrant une porte à plein cintre surmontée d'un fronton au tympan duquel la Trinité est représentée sous la forme symbolique du triangle au milieu d'une gloire étalant ses rayons ; le second, ionique, accompagnant une grande fenêtre au-dessus de laquelle une niche creusée dans le pignon, lui-même terminé par un fronton cintré supportant une croix, abritait jadis une statue de Notre-Dame de l'Assomption. Elle porte la date de 1758, bien que le portail n'ait été définitivement achevé qu'en 1761.

Avant l'incendie de 1804, une tour élancée, avec dôme en charpente recouverte d'ardoises, s'élevait au-dessus de l'abside et complétait ainsi l'aspect du monument.

Cette tour contenait deux cloches dont l'une eut pour parrain et marraine, en 1734, Madame d'Orléans, abbesse de Chelles, et le duc d'Orléans, son frère ; l'autre, Madame la duchesse d'Orléans et le duc de Chartres, Philippe de Cresse, lieutenant de roi à Montreuil, le comte de Thoras et son épouse, nièce de Madame Le Boucher d'Orsay, avaient représenté les princes lors de la bénédiction, et ceux-ci, à cette occasion, avaient envoyé à l'abbesse un vêtement de Mademoiselle de Beaujolais dont il fut fait un ornement complet pour la cérémonie.

Les princes avaient consenti à laisser figurer leurs noms sur ces cloches, grâce aux instances de la duchesse d'Orléans, abbesse de Chelles, qu'avait émue le récit des malheurs de l'abbaye de Sainte-Austreberte pendant le séjour des RR. MM. Havet et Calippe au monastère de la Madeleine du Trainel à Paris, dont elle fut la constante bienfaitrice, et surtout aussi en souvenir de Madame Le Boucher d'Orsay, que Madame la marquise de Montchevreuil, sa parente, avait su si bien conserver à la Cour.

L'église Sainte-Austreberte différait alors essentiellement de ce qu'elle est aujourd'hui.

Construite en forme de marteau, elle équivalait à une double église, car tel avait été le but des religieuses en adoptant ce plan, que leur oratoire et la tribune des pensionnaires se trouvant au-dessus, fussent complètement séparés de la partie réservée au public. Aussi n'oubliaient-elles jamais de les distinguer sous la désignation *d'église du dedans* et *d'église du dehors*.

Cette disposition de l'édifice devait son origine à la suppression de l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste, plus connue sous le vocable de Sainte-Austreberte avant le siège de 1537, qu'à l'exemple des moines de Saint-Saulve, pour l'église Saint-Waloy, les abbesses avaient fait élever près de leur église, afin de s'affranchir de l'obligation de recevoir à leurs offices les fidèles de cette partie de la ville, plus tard décimée par les guerres et surtout par la peste de 1596.

Des bases de piliers en grès, maintenant enclavés dans des murs, et la découverte faite, il y a peu d'années, d'une pierre tombale du XIV<sup>e</sup> siècle (36) à l'endroit du nouveau bâtiment formant l'aile gauche de la partie de l'abbaye affectée au collège, autoriseraient à croire que cette église (son chœur tout au moins) occupait cet emplacement. Ainsi située, le cimetière paroissial qui longeait la ruelle dite « anciennement de Toulouse, » d'après un manuscrit de 1569, et à présent rue Becquerel, lui faisait suite, tandis que la nef se prolongeant jusqu'au milieu de la place Sainte-Austreberte, où l'on voyait encore, vers 1825, un bâtiment assis - tout le fait supposer - sur ses fondations, présentait, comme une des faces de cette construction, son portail à la rue du Tripot.

Enfin, « devant le grand portail de l'église Sainte-Austreberte, il se trouvait « une petite maison » servant de presbytère, « laquelle maison, lit-on dans un manuscrit de 1618 appartenant à l'hôtel-Dieu, a « été ruinée des guerres (37). »

Tout, à l'intérieur, portait à la piété et témoignait du bon goût de celles qui consacraient leurs loisirs, leurs épargnes, le produit de leurs « petits travaux » à la décoration du nouveau temple bâti en l'honneur « de leur Époux. »

Au centre et dans la courbe de l'édifice se détachait, du milieu de lambris en chêne aux riches sculptures, un autel à la romaine disposé de manière à être vu à la fois de la Communauté et des fidèles. Le tabernacle en ébène, commandé à Paris en 1779, s'élevait entre des gradins garnis de six chandeliers d'argent achetés 1,300 livres en 1774, et, avait, à lui seul, coûté aux religieuses 3,550 livres (38) non compris les statuette et les nombreux décors en argent dont elles l'enrichirent en 1788. Le tableau placé au-dessus, oeuvre de Restout, représentant la *Prise de voile de sainte Austreberte* (39), avait été donné en 1761 par Madame d'Esgrigny, par lady Statfort et miss Brinkust à qui l'on devait déjà les vitraux du chœur. Il était accompagné des statues de saint Benoit et de sainte-Scholastique aussi données en 1765 par les RR. MM. Augustine-Charlotte de Jassand de Saint-Louis, Albertine -Joseph Evrard de Saint-François et Thérèse Leroy de Saint-Fulgence.

La lampe suspendue devant l'autel avait été offerte à l'église en 1767 par la R. M. Caning de Wissorck de Sainte-Agnès.

Une grille en fer forgé, au-dessus de laquelle les châsses des patronnes de la maison étaient exposées en temps de calamités, séparait le sanctuaire des deux parties de l'édifice; la chaire et les stalles des religieuses étaient celles de l'abbaye d'Épagne, dues à la générosité de Mgr d'Orléans de la Motte, après la suppression de ce monastère en 1747.

Onze tableaux ornaient la nef de l'église et le chœur des religieuses, Ils représentaient, d'après les grands maîtres, la *Visite de Marie à sa cousine Elisabeth*, *l'Annonciation*, *l'Assomption de la Vierge*, la *Nativité*, la *Fuite en Égypte*, le *Baptême de Notre-Seigneur*, la *Samaritaine*, le *Noli me tangere*, la *Cène*, la *Résurrection* et *Saint Louis devant la couronne d'épines*. Lady Statfort et les RR. MM. Caning de Wissorck et Marthe Septier les avaient fait exécuter de leurs propres deniers de 1761 à 1763. Plusieurs de ces tableaux étaient de l'abbé Danguillaume, curé de Saint-Pierre et directeur de l'abbaye.

Enfin, près de la porte d'entrée, on remarquait un bénitier en argent, acheté plus de 600 livres en mars 1788, et, au-dessus, les orgues qu'avec le produit des pensions faites par leurs familles et de secours obtenus de Mgr d'Orléans de la Motte, de M. d'Obignan, archidiacre d'Amiens, et de la R. M. Caning de Wissorck, Madame d'Esgrigny et sa soeur, la R. M. Marie-Barbe-Angélique-Jeanne de Saint-Esprit, avaient fait construire en 1747 par Jacques Aubert, organiste de Notre-Dame de Boulogne, et par le frère Joseph Duhamel, religieux prémontré de l'abbaye de Licques. En 1761, Madame de la Javellière dépensait encore plus de 1,000 livres pour l'embellissement du buffet de ces orgues, dont en même temps elle faisait compléter les jeux, ce qui, d'après la chronique, coûta considérablement. »

Cet heureux ensemble, cette décoration si bien comprise et si exactement suivie pendant tant d'années, cette fraîcheur dans les ornements, dans les peintures qu'après deux années de travail, des artistes étrangers achevaient vers la fin de 1788 seulement, et pour lesquelles la Communauté avait consacré plus de 2,300 livres en sus de leurs pensions, charmaient tous ceux qui visitaient l'église des Bénédictines de Montreuil.

« J'ai vu cette chapelle, dit un contemporain (40), alors qu'elle brillait de tout l'éclat, de toute la splendeur de sa jeunesse; je l'ai vue parée de ses quarante religieuses, de ses choristes, de ses quatre-vingts pensionnaires appartenant toutes aux plus riches familles de la Grande-Bretagne. J'ai entendu ces chants pieux, cette suave mélodie que l'orgue soupirait sous une main délicate et habile. Il y avait là de la poésie, du sentiment et tout cela répandait l'aisance, le bien-être dans le sein de notre population; et, dans les jours calamiteux, tous ces coeurs, toutes ces mains s'ouvraient pour répandre sur le père de famille, sur l'ouvrier, sur l'artiste malheureux, le bienfait, la consolation, de célestes espérances. »

L'architecte Jean Le Mercier avait ménagé à gauche de la cour d'entrée de l'abbaye, dans l'angle de l'église, un espace suffisant pour l'édification d'une sacristie. Au chevet du sanctuaire se trouvait le Trésor, bâtiment avec étage prenant jour partie sur la rue du Ver Montant, partie sur la Grande Cour, et dont la façade en ruines calcinée et noircie par les flammes de l'incendie de 1804, offrait aux regards, il y a peu d'années encore avant sa disparition, des restes d'élégants frontons armoriés au-dessus de la porte et de la fenêtre centrale de l'étage, de pilastres aux chapiteaux délicatement fouillés, et de gracieuses niches vides de leurs statues, le tout formant un agréable contraste au milieu des constructions vastes mais si simples du monastère.

D'une ornementation bien moins recherchée sans doute que le Trésor, la sacristie, avant sa reconstruction vers 1850, n'était point non plus sans présenter quelque intérêt, témoignant ainsi des soins que les abbesses avaient apportés à l'érection de ces petits édifices en raison de leur destination.

C'est qu'en effet, sacristie et Trésor étaient appelés à renfermer de grandes richesses. La sacristie, il est vrai, avait subi des pertes considérables lors de l'incendie de 1733. « Le soleil de remontrance, le reste des vases sacrés comme calices, bassins, burettes, boîte à pain d'autel, boîte pour mettre les clefs du tabernacle, encensoir, navette, clochette; une belle et grande croix, une grande lampe et deux chandeliers, le tout d'argent; un parement et une chappe qui avoient coûté au moins neuf mille livres, et le reste des ornemens à proportion, le linge très beau et magnifique (41), le tout, dit la R. M. Marcotte, a été consumé en cette triste journée. » Mais, grâce aux relations si hautes et si étendues des abbesses et de leurs religieuses, avec le temps ces pertes avaient été singulièrement atténuées. La duchesse d'Orléans, abbesse de Chelles, qui déjà avait offert son portrait à Madame Le Boucher d'Orsay, saisit cette circonstance pour lui donner un nouveau témoignage d'affection, en lui envoyant « beaucoup de linge et de livres pour la sacristie; » lors de la bénédiction des cloches, les princesses d'Orléans lui avaient fait présent d'un vêtement « fond vert à fleurs brodées d'argent » ayant appartenu à Mademoiselle de Beaujolais et dont il fut frit un ornement complet; sous Madame d'Orléans de la Motte, la sacristie avait reçu également de nombreux dons, ceux, entre autres, de la R. M. Marie-Barbe de Saint-Marsan, en religion soeur Saint-Joseph ; Madame d'Esgrigny et miss Brink-List l'avaient ornée d'un Christ en croix et d'un *portrait de Mgr d'Orléans de la Motte* dus au pinceau d'artistes renommés; toutefois, c'est sous Madame de la Javellière seulement qu'elle devait recouvrer une partie de son ancienne splendeur.

Dès sa nomination, cette abbesse, bien connue pour son goût et son habileté dans les travaux d'aiguille, avait, d'après la chronique, expédié à sa nouvelle maison « plein une charrette de tapisseries » qu'elle destinait en partie à la sacristie. Secondée principalement par la jeune et chétive R. M. Marie-Rose-Éléonore Panet de Sainte-Catherine et par la R. M. Marie-Françoise de Wamin de Saint-Dominique, elle occupait constamment les loisirs que lui laissait son administration à travailler pour l'église de son monastère. On lui dut ainsi le rideau de la grille du choeur, les tapisseries des quatre tabourets des chœurs et des sièges des prêtres officiants, celles sur lesquelles les châsses étaient déposées pendant les neuvaines, le tapis du pupitre, celui du sanctuaire, un autre « d'une grandeur admirable, et qui fait la charge de deux hommes, pour mettre sur les marches de l'autel quand le saint Sacrement est exposé, » enfin les broderies d'aubes, de nappes d'autel et d'ornements complets (42) donnés par Marguerite de Trudaine, sa mère, et milady Lockar.

Ce zèle qui l'animait à enrichir son église, Madame de la Javellière avait su le communiquer à toutes ses filles; mais nulle n'était plus empressée d'y répondre que la R. M. Caning de Wissorck de Sainte-Agnès qui n'avait rien tant à coeur que de doter le lieu saint de quelque objet d'art nouveau, le plus souvent acheté avec le produit de son travail et celui des plus habiles d'entre ses compagnes.

De si pieux efforts ne pouvaient qu'être encouragés par ceux qui fréquentaient le monastère. Aussi sont-ils nombreux les bienfaiteurs à cette époque. Ne citerait-on parmi tant d'autres dons faits par eux, que le crucifix donné par lady Statfort, le calice d'argent laissé par Mgr d'Orléans de la Motte comme souvenir de lui et de sa vertueuse soeur, le magnifique parement d'autel envoyé à Madame de la Javelière par l'abbesse du couvent de Saint-Paul, près Beauvais, où elle avait fait sa profession religieuse, enfin le calice acheté avec le produit du legs de l'abbé Danguillaume, bachelier en théologie, curé de Saint-Pierre et chanoine de Saint-Firmin, décédé le 28 décembre 1780 à l'âge de soixante-quatorze ans dans le presbytère de l'abbaye donc il avait la direction depuis quarante-quatre ans.

Tout ce que la sacristie renfermait est aujourd'hui perdu. Heureusement, il n'en est pas de même des objets d'art que contenait le Trésor. Sauvés des flammes de l'incendie de 1733 « avec grandes peines et même au péril de leur vie » par les abbés Etienne Marcotte, curé de Saint-Jacques, Denis Nagez, curé de Saint-Firmin, François Hacot, curé de Saint-Waloy, et J.-B. Hacot et Durand, curés de Notre-Dame, dans des circonstances non moins difficiles ils ont été soustraits au vandalisme révolutionnaire, et depuis ils sont conservés dans le Trésor de l'église Saint-Saulve auquel ils donnent maintenant une si grande importance.

Les restes de sainte Austreberte, de sainte Framehilde et de sainte Julienne si vénérés parmi les masses, n'étaient pas les seuls que le Trésor de l'église abbatiale de Sainte-Austreberte renfermât, car il résulte des documents que nous reproduisons ci-après, que des vingt-cinq reliquaires énumérés par M. le chanoine Van Drival dans son *Inventaire des objets d'art conservés dans le Trésor de l'église Saint-Saulve à Montreuil-sur-Mer* publié en 1877, vingt proviennent en réalité du Trésor de l'abbaye de Sainte-Austreberte et non de celui de l'abbatiale de Saint-Saulve comme l'auteur de ce travail semblait le supposer.

En effet, du consentement des RR. MM. Le Roy, Allard, Liquois de Beaufort et de Decroix, et des soeurs Vasseur et Cras, le 19 thermidor an XI (7 août 1803), les dames religieuses de la ci-devant abbaye de Saint-Austreberte, savoir les RR. MM. Marie-Marguerite Feutrel de Saint-Joseph, Albertine-Joseph Évrard de Saint-François, Henriette-Augustine-Catherine Poret de Sainte-Scholastique, Marie-Barbe-Charlotte Delattre de Saint-Benoit, Marie-Madeleine-Françoise Poutier de Saint-Charles, Augustine Moitier de Sainte-Flavie, Marie-Madeleine Siriez de Sainte-Catherine, Julie Machart de Sainte-Cécile, Marie-Madeleine-Thérèse Lens de Saint-Laurent, Catherine Petit de Saint-Michel, assemblées à Montreuil, remettaient entre les mains de l'abbé Pierre-Jacques-Grégoire Delannoy, ancien curé de Saint-Pierre, récemment nommé doyen de Montreuil et, en cette qualité, curé de Saint-Saulve, en présence des abbés J.-B. Godefroy et Maury, vicaires, et aussi de MM. J.-B. Grenu, J.-B. Lambert et Joseph Patté, membres de la fabrique, les reliques et reliquaires de l'église de leur ancienne abbaye, à condition « qu'au cas de rétablissement de ladite communauté de Sainte-Austreberte de quelque part, en quelque lieu, en quelque temps que ce fût, lesdites reliques et reliquaires seront, à leur première réquisition, rendus et remis purement et simplement aux membres composant ladite communauté ainsi et d'après la permission du Révérendissime évêque d'Arras, du 13 thermidor an XI. »

Or, d'après l'état qui en fut dressé, ces reliques et reliquaires consistaient en

1° *Deux ossements de sainte Austreberte non enchâssés, l'un de la cuisse du côté gauche, l'autre de la hanche du côté droit.*

Ces reliques sont maintenant renfermées dans le reliquaire moderne porté sous le numéro 21 de l'Inventaire dressé par M. Van Drival.

Vers l'an 1025, l'abbesse Hildeburge obtint de Richard III, duc de Normandie, par l'entremise de son père et d'Eustache, comte de Boulogne, le transfert des reliques de sainte Austreberte de Pavilly à Montreuil. Lors de leur invention vers 1080, sous l'abbesse Ide, fille cadette de Guillaume, comte de Ponthieu et de Montreuil, ces reliques, enveloppées dans une précieuse étoffe due à la générosité d'un riche marchand de Montreuil nommé Wallon, furent

recouvertes d'une peau de cerf, don d'un seigneur des environs. En 1212, l'abbesse Marguerite d'Henneveux enrichit ce reliquaire de nouveaux ornements, mais ce fut seulement à la suite d'un appel fait à la piété des fidèles par l'abbesse Imberge, avec l'autorisation de Guillaume de Joinville, archevêque de Rheims, et l'appui de seize des principaux abbés des monastères de la contrée, que les restes de la sainte furent déposés dans une chasse réellement digne de leur renommée. Imberge voulant toutefois rendre hommage au zèle de l'abbesse de Henneveux, qui l'avait précédée dans le culte de sainte Austreberte, plaça en même temps dans la nouvelle châsse cette inscription perdue dès la première moitié du siècle dernier, mais dont heureusement on a conservé le texte

*Che saïchent chil ki ore sont et qui ne sont, ke nul ne mescroye ke li cors nre Dame sainte Austreberte ne soit en cheste fierte ke li abbeesse Margerie de Hanewe hi estoit a chel tans abbeesse de l'Esglise le fist rentrer, si ke ele le vit et ses guens et le refist moult bellement remettre si ke ele treuva en cuir de cherf et fist parer le fierte dor et de argent. Che fut a ce tans Hounere ki estoit Apostoles de Roume et au tans Euerart ki estoit Euesque de Amiens, et au tans Phelippon de Gounesse ki estoit Roi de Franche mil et deux cens et vingt deux el mois de septembre (43).*

La châsse consacrée à sainte Austreberte par Imberge renferma les principaux restes de cette sainte du mois de septembre 1222 au 17 août 1631, époque où l'abbesse Charlotte-Cécile de Monchy la remplaça par une autre châsse richement brodée d'or et d'argent qui le fut à son tour, le 6 novembre 1636, par une autre, oeuvre d'Adam Pijart, orfèvre à Paris. Cette dernière, dit M. l'abbé Meunier d'après l'acte de la translation, « était un coffre de bois recouvert de lames et de tablettes d'argent sur lesquelles se voyaient ciselées merveilleusement les principales actions de l'illustre vierge; l'artiste lui avait donné la forme d'un temple soutenu par huit colonnes d'argent dont les bases, les pyramides et les chapiteaux étaient de bronze doré ; huit chérubins de même métal l'entouraient; une croix et des lis d'or en couronnaient le faite. » Elle fut détruite lors de l'auto-da-fé du 29 vendémiaire an II.

2°. *Une grande partie du chef de saint Sulpice non enchâssée.*

Nouvelle châsse en bois numéro 22 de l'inventaire.

Diverses églises se faisaient gloire de posséder des reliques de ce saint archevêque de Bourges « telle qu'entre les autres la paroisse de Villefranche au pays de Conflans vers le fleuve Testhin (44), se réjouit d'en retenir le chef; ce que toutefois l'abbaye de Sainte-Austreberte à Monstreuil sur la Mer, au diocèse d'Amiens, ne luy accorde pas du moins tout entier parce qu'elle en possède la plus grande partie en un riche *reliquaire en vermeil* pour lequel elle célèbre avec raison l'office solennel de ce saint archevesque (45). »

De ce reliquaire il ne reste plus à présent que quelques beaux cabochons en cristal de roche et cette inscription sur lame d'argent rappelant qu'il avait été exécuté sous l'abbesse Marguerite d'Escoffen en 1426 : *Hoc fecit recondi caput sancti Supplicii (sic) archiepiscopi Bituricensis D. na Marguarita abbatissa hujus ecclesiae Anno Domini millesimo quadragesimo vicesimo sexto.*

Dans sa *Vie parfaite et immaculée de sainte Austreberte*, p. 522 Simon Martin donne, d'après la Gallia Christiana, les renseignements suivants sur la présence de ces reliques de saint Sulpice à l'abbaye des Bénédictines de Montreuil : « Marguerite V Descoffen, qui fut vne abbesse très vigilante tant pour le temporel de son abbaye que pour le spirituel de ses filles, fit enchâsser richement vne partie du chef de saint Sulpice archevesque de Bourges, dict le Débonnaire, qui luy avoit esté donné par la faveur de Mathilde, comtesse de Boulongne, mère de Robert de Genève, Euesque de Teroüenne, qui depuis fut nommé Clément VII contre Urbain VI, pape légitime; Clément estoit néanmoins reconneu pape légitime en France, sous la minorité du Roy Charles VI. Il fit plusieurs exploits à Bourges, d'où il leua comme il y de l'apparence. Ceste partie du chef de saint Sulpice, qu'il donna à sa mère Mathilde pour l'abbaye de Sainte-Austreberte à Monstreül, où sa mémoire est honorée dans le martyrologe en qualité d'une bienfaitrice singulière: Ce reliquaire fut fait l'an 1426 que Philibert de Saux occupoit le siège Episcopal d'Amiens... »

3 ° *Le chef de sainte Austreberte.* Reliquaire en cuivre doré numéro 4 de l'Inventaire. Cette portion des restes de sainte Austreberte fut extraite de la grande chasse et placée dans un reliquaire spécial le 19 octobre 1294, Marguerite de Brunembert étant abbesse. Celui qui les renferme à présent, remarquable par sa simplicité, paraît être du XVI<sup>e</sup> siècle et mériterait d'être reproduit par le dessin. M. l'abbé Van Drival en donne la description suivante : « Sur un large pied de calice à six lobes et une tige ornée d'un noeud également six côtes, repose une boîte à six côtés, à pans ouverts avec laces, surmontée d'un toit avec galerie antérieure. Sur le toit s'élève une lanterne à six faces aussi ornées de glaces, et de la lanterne surgit un petit clocheton central et terminal. La boîte renferme le chef de sainte Austreberte; la lanterne contient une autre relique insigne. »

4° *Un os de la jambe de la même sainte* renfermé dans un reliquaire en argent en forme de jambe, numéro 16 de l'Inventaire.

Au moyen âge, époque éminemment pratique, dont nous devrions autant que possible raviver les traditions en ce qu'elles ont d'utile, le reliquaire prenait toujours la forme de la partie du corps qu'il devait renfermer. Le fidèle était ainsi dès l'abord averti par la forme extérieure de la nature de la relique exposée.

5 ° *Une petite châsse où sont les manches et linges de sainte Austreberte.* Coffret en argent du XVII<sup>e</sup> siècle, numéro 6 de l'Inventaire.

D'après le P. Simon Martin, « plusieurs embrasemens ont été esteins dans la ville de Monstreül, par la seule aspersion de quelques gouttes d'eau, où les manchettes de sainte Austreberte, desquelles elle a nettoyé autrefois un four embrasé, avoient été trempées, ou par la présence de quelqu'un des ses reliques. Ce qui arrive aussi souvent que le feu se prend à la ville, qui y est fort sujette. » Cette châsse doit contenir également la ceinture de la sainte, objet d'un culte particulier.

6° *Un os du bras de sainte-Julienne* renfermé dans un reliquaire en bois. en forme de bras et doré, numéro 17 de l'Inventaire. Cette relique de sainte Julienne, ancienne abbesse de Pavilly, avait été transférée à Montreuil sous l'abbesse Hildeburge, en même temps que celles de sainte Austreberte.

7° *Un os de saint Benoit.* Monstrance en argent du XVII<sup>e</sup> siècle. Le disque est soutenu par un chérubin à six ailes. Au pied sont gravés l'écusson et le nom de la famille de Gouffier. Ce reliquaire, numéro 10 de l'Inventaire, a été restauré en 1880.

8° *Machoire de saint Leu.* Reliquaire numéro 1 de l'Inventaire que M. le chanoine Van Drival décrit de la manière suivante :

« L'objet qui arrête tout d'abord nos regards est un magnifique reliquaire émaillé, d'une parfaite conservation ou plutôt d'une fraîcheur et d'une vivacité extrême de couleurs.

« Ce reliquaire est de forme de coffret. Il mesure environ 0<sup>m</sup>22 de long sur 0<sup>m</sup>16 de haut et 0<sup>m</sup>09 de large. Ce petit coffret est surmonté d'un toit, forme très commune du X<sup>e</sup> siècle au XII<sup>e</sup> ; voici quelle en est l'ornementation.

« Sur un des grands côtés et sur le toit correspondant sont posées six figurines dorées, style sévère du XI<sup>e</sup> siècle. Elles sont assises. Elles représentent des prêtres et des évêques tenant des livres de diverses manières. Deux tiennent leur livre de deux mains ; quatre les tiennent d'une main, l'autre main est levée, l'index seul est ouvert sauf celle du milieu où l'on voit la main entière. Toutes ces statuette assises ont la tête nue; leurs yeux sont en émail et vivants; l'ensemble revêt cette majesté pleine de calme souvent remarquée dans les oeuvres de cette époque. Le relief des figurines est très prononcé ; la matière, comme celle de tout le reliquaire, est de cuivre rouge doré. Ce cuivre est appliqué à l'aide de clous, sur une âme en chêne, qui est le coffret proprement dit, le reste étant l'ornement ou le revêtement du coffret ou de *l'arca*, système primitif, traditionnel, remontant à l'arche du désert, comme nous l'avons établi ailleurs. (*Exposition de Lille, Revue de l'art chrétien, 1874.*)

« Le fond est émaillé d'une manière très brillante à la fois et fort harmonieuse, en émaux champlevés. Ce sont des ronds avec quatre feuilles inscrites, des lignes de losanges avec des ronds, le tout alterné. Le ton principal de l'émail est bleu foncé. Il y a ensuite le vert bleu oriental (si beau dans les tapis de Smyrne), le vert, le rouge, le jaune, le blanc, le noir ou bleu très foncé, le bleu gris. C'est d'une exécution fort habile et d'une grande douceur de tons.

« L'autre face porte une ornementation toute différente. Le toit est, en effet, décoré de trois lignes divisées chacune en dix carrés avec quatre feuilles, et l'ensemble est entouré d'une bordure de petites croisettes d'or sur fond d'émail alternativement bleu et rouge : il y a sept ou huit croisettes sur un même fond, puis autant sur l'autre fond, et ainsi de suite. Quant à la partie verticale ou planches du coffre de ce côté du reliquaire, elle n'existe plus; à une époque de mauvais goût et d'inintelligence des vrais conditions du mobilier sacré, on l'a enlevée pour la remplacer par une vitre

« Les pignons sont intacts. Sur l'un on voit une figure debout, nimbée d'un nimbe crucifère. Cette figure tient un livre de la main droite, l'autre main est levée, les pieds sont nus. Une belle gloire elliptique (ovale pointu) l'entoure. Sur le fond du pignon se dessinent des ronds émaillés avec roses et quatre-feuilles tout autour. La bordure de ces mêmes pignons est semblable à celle du toit, avec cette différence qu'ici les fonds sont noirs et rouges au lieu d'être rouges et bleus. L'autre pignon est orné de la même manière ou très peu de différence près. La main gauche de la figure est levée, mais l'index seul est ouvert : l'ornement du nimbe n'est pas absolument certain.

« Ce reliquaire renferme l'os maxillaire inférieur de saint *Leu archevesque* .... La crête du toit est enlevée; il reste trois trous où étaient sans doute, soit les soutiens de la crête, soit des pommes de pins ou autres ornements. »

Comment cette relique du saint archevêque de Sens, à cause de laquelle un office solennel était célébré chaque année, se trouvait-elle à l'abbaye des Bénédictines de Montreuil ? rien ne le fait connaître. N'y aurait-il pas lieu de penser que ces dernières l'auraient due à l'un des trois membres de la famille seigneuriale de Neuville-sous-Montreuil, Gautier, Gilles ou Henri Cornu; qui se succédèrent sur le siège archiépiscopal de Sens dans le cours du XIII<sup>e</sup> siècle, et cela en souvenir du séjour que, d'après certaine tradition (46), saint Leu, exilé de Sens, aurait fait près de Marconne, dans un endroit auquel il a laissé son nom?

9° *Relique de sainte Véronique* (47). Monstrance en arpent du XVIII<sup>e</sup> siècle, n° 7 de l'Inventaire.

10° *Reliquaire d'argent où sont les reliques de saint Saulve, de saint Justin, de saint Mansuet et de saint Faustine*, oeuvre tout fait remarquable de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou du commencement du siècle suivant, n° 3 de l'Inventaire.

11° *Deux châsses où sont les reliques de saint Pie, saint Maximien et sainte Lucide*. Ces deux châsses, n<sup>os</sup> 14 et 15, sont en bois, dorées et argentées.

12° *Une croix d'argent où il y a de la vraie Croix*. Elle est ornée de fleurs de lis. Elle renferme aussi une petite Notre-Dame de Boulogne en bois, XVIII<sup>e</sup> siècle, n° 11 de l'Inventaire.

A cette liste, il convient d'ajouter les cinq objets suivants dont le dépôt à l'église Saint-Saulve par les religieuses de Sainte-Austreberte fut approuvé par Mgr de la Tour d'Auvergne-Lauraguais le 5 janvier 1805

1° *Un reliquaire d'argent en forme de boule supporté par un pied en forme d'ostensoir contenant une partie du chef de sainte Frameuse, mère de sainte Austreberte, dont le corps étoit, avant la Révolution, précieusement conservé dans une châsse d'argent*. Monstrance du XVII<sup>e</sup> siècle, n° 8 de l'Inventaire. Les reliques de sainte Framhilde ou Frimeuse avaient été transférées de Marconne à Montreuil sous l'abbesse Hildeburge et sous l'évêque de Théroouanne.



2° *Un autre reliquaire aussi d'argent, en façon de portail, dans lequel sont renfermées tes reliques de saint Cyprien, martyr; de saint Corneille, pape et martyr; de saint Denis, martyr, et de ses compagnons.*

Sous les n° 2 et 3 de son Inventaire, M. le chanoine Van Drival donne la description suivante de ce reliquaire et de celui contenant les reliques de saint Saulve mentionné ci-dessus sous le n° 10.

« Ces beaux reliquaires, dit-il, sont semblables l'un l'autre; on les croirait identiques, mais en les examinant de près on voit qu'il s'y trouve assez de petites différences pour prouver que la main seule y a travaillé et non pas le moule.

« Le devant de chaque reliquaire est un édicule ou sorte de portail enfermant des ogives et une rose, le tout formant cinq compartiments, dont quatre s'ouvrent et renferment les reliques. Il y a un toit avec crochets et gracieux bouquet terminal. Ce toit se relie aux petits toits latéraux à l'aide de crosses végétales qui en forment un ensemble plein de goût. Ces reliquaires sont faits sur le devant de feuilles d'argent clouées sur une âme en chêne. Il y a des pierres serties en divers endroits, treize sur chaque face antérieure, plus deux sur chaque côté, en bas, dix-sept en tout; c'est extrêmement gracieux.

« Sur les côtés ou pignons, c'est encore une plaque d'argent, avec une grande ogive à deux jours, toute dorée et burinée en zig-zag d'un goût parfait. Le derrière est une plaque de cuivre doré, grande ogive à deux ouvertures. Dans l'une, l'ange debout, l'index levé et le rouleau ou lambel dans la main gauche, vêtu, pieds nus, grandes ailes; dans l'autre la sainte Vierge debout, écoutant et faisant un geste d'hésitation et de doute, le livre à la main, pieds chaussés. Dans la rose du haut est un ange tenant une couronne de chaque main; il sort d'un nuage. Le sujet est évidemment l'Annonciation. Tout le fond de la scène est buriné comme les côtés.

« Ces reliquaires reposent sur quatre petits lions dorés... ils me paraissent être du XIII<sup>e</sup> siècle ou du XIV<sup>e</sup> ». Il convient d'ajouter ici que, de même que le reliquaire contenant des restes de saint Leu, ils ont été décrits et dessinés en 1853 dans le *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, publié sous les auspices du ministère de l'Instruction publique.

3° *Un beau reliquaire d'argent en forme d'ancienne remontrance surmonté de la statue de saint Laurent, diacre et martyr, renfermant un petit ossement dudit saint qui étoit honoré dans ladite abbaye de Sainte-Austreberte d'un culte particulier.* Ce reliquaire consiste en une monstrance en ardent, n° 9 de l'Inventaire, qui a été décrite dans la publication précitée. Le pied est très orné, des anges supportent un cylindre. En haut est une figurine de saint Laurent. Travail de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

4° *Un petit reliquaire de bois d'ébène renfermant une dent de sainte Apolline, vierge et martyre; un petit ossement de saint Ignace, un autre de saint Quentin, martyr.* Monstrance en bois, n° 13, et 5° *Un buste en bois peint et doré renfermant un petit ossement de sainte Agathe, vierge et martyre, n° 12 de l'Inventaire.*

Un procès-verbal de reconnaissance du 4 mai 1805, approuvé par Mgr de la Tour d'Auvergne, évêque d'Arras, constate en outre la remise à l'église de Montreuil, par la R. M. Sainne de l'Espine, ancienne religieuse de la Madelaine du Trainel à Paris, de la relique de sainte Austreberte qui avait été donnée par Madame le Boucher d'Orsay à son monastère en 1734, et que M. le chanoine Van Drival mentionne sous le n° 24 de son Inventaire.

Les religieuses de Sainte-Austreberte firent enfin le dépôt au Trésor de l'église Saint-Saulve de la célèbre *crosses dite de sainte julienne*, n° 5 de l'Inventaire, que découvrit Mgr d'Orléans de la Motte lors de la translation des restes de cette sainte dans une nouvelle châsse, le 11 septembre 1767. « Il fut en même temps trouvé - ce sont les termes mêmes du Journal de l'abbaye de Sainte-Austreberte - un bâton de bois bien enveloppé et coupé de deux parties, ce qui fit bien plaisir à l'assemblée jugeant que c'étoit une crosses. »

Or, cette crosse est évidemment la même que celle dont parle le R. P. Simon Martin dans sa vie de sainte Austreberte : « La feste de sainte Julienne se célèbre, dit-il, l'onzième octobre avec office solennel en l'église de Sainte-Austreberte à Monstreuil où son corps vénérable a été transféré dès longtemps, et maintenant, il y est enfermé dans une châsse en laquelle il fut posé la dernière fois par Nicolas de la Cousture, évêque d'Hébron, religieux de l'ordre de Saint-François et suffragant de Monseigneur l'illustrissime François de Halluyn, évêque d'Amiens, l'an de grâce mil cinq cents trois, le quatrième jour de May. On garde aussy en ceste mesme châsse comme un précieux reliquaire, la pauvre crosse de sainte Julienne qu'on croyoit plutost estre sa première houlette quand elle estoit bergère que le baston pastoral d'une abbesse. »

Dans une communication à M. de Linas, M. Charles Henneguier a, il est vrai, avancé, d'après le journal de l'abbaye, que le bâton de 1767 différait de la crosse dite de Sainte-Julienne à présent conservée séparément dans un étui. Mais la version donnée par M. Ch. Henneguier diffère essentiellement du passage du manuscrit reproduit plus haut. D'où l'on peut conclure que, retirée de la châsse de sainte Julienne en 1767, la crosse dite de cette sainte ne fut point replacée dans la nouvelle et qu'alors seulement elle fut mise dans l'étui en bois où elle se trouve actuellement.

M. de Linas a donné la description suivante de ce précieux objet dans le tome Ier de la *Statistique monumentale du Pas-de-Calais* ;

« Cette crosse, si l'on doit l'appeler ainsi, consiste, dit-il, en un bâton en chêne poli de 1m 20 de longueur, et d'environ 0m 025 de diamètre, légèrement recourbé par le haut, comme les cannes rustiques dont l'usage est encore si répandu, et revêtu en entier d'une lame d'argent fixée au moyen de clous rivés du même métal; la surface cylindrique qui en résulte est ornée de neuf baguettes plates en cuivre doré, espacées et divisées en trois séries de hauteurs inégales, que déterminent quatre viroles ou spérules aussi en cuivre doré; chaque baguette est rehaussée de pierres cabochons et d'accolades doubles en filigrane; le même système de décoration, mais plus riche et plus pressé, serpente autour de la volute, tube conique formé de quatre pièces soudées entre elles; seule la partie inférieure qui se termine en pointe et dénuée d'ornements.

« Il ne faut pas croire, cependant, que la vénérable relique nous ait été transmise par les siècles aussi intacte qu'on pourrait le désirer, ajoute M. de Linas; outre la disparition de deux spérules, d'un certain nombre de verroteries et de la presque totalité de l'argent, il est à regretter que la volute brisée ait été grossièrement rajustée, sur la hampe, à l'aide de fil de laiton et d'une lame de cuivre estampé, dont les caractères prouvent suffisamment que le méfait dût être commis vers 1537, au milieu du désordre, sorte inévitable de la prise de Montreuil par les comtes de Buren et de Roeux, généraux de l'empereur Charles-Quint. Toutefois ces dégradations partielles n'empêchent pas l'observateur attentif de reconstituer, dans son ensemble, notre rare et curieux monument.»

M. de Linas se demande ensuite si la crosse dite de Sainte Julienne est véritablement une crosse, si réellement elle a appartenu à cette abbesse, et quelle date il est possible de lui assigner. D'après ses recherches, ce savant et regretté archéologue inclinait à voir dans cette crosse un bâton abbatial ayant pu appartenir à sainte Julienne, c'est-à-dire devant remonter à la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle, lorsque M. Lassus, architecte de Notre-Dame de Paris, déclara formellement et à diverses reprises dans le *Bulletin du Comité des Arts* (48), que l'objet en question ne datait que du XIII<sup>e</sup> siècle, avis que partageaient aussi quelque temps après MM. Didron et Gaucherel (49).

Mais il est démontré aujourd'hui par des miniatures de manuscrits, principalement celles du *Sacramentaire d'Autun* par le dessin reproduit dans l'ouvrage de Dom Félibien, de la volute d'une crosse que l'abbaye de Saint-Denis possédait avant la Révolution, et surtout par le chanoine Bock qui a décrit une crosse conservée au château de Quedlinbourg (Prusse saxonne) et offrant plus d'un rapport avec celle de Montreuil, qu'aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, les hauts

dignitaires de l'ordre de Saint-Benoit se servaient de bâtons semblables à celui dit de Sainte-Julienne, les crosses proprement dites étant réservées aux seuls évêques.

Le tau de saint Pierre de Tarentaise conservé à la cathédrale de Moutiers, et le bâton liturgique de l'abbé Hélie, l'une des pièces les plus curieuses du trésor de l'église collégiale de Saint-Nicolas, à Bari (Deux-Siciles), bien que moins ancien que le bâton abbatial de Montreuil, en sont de nouveaux exemples. En effet, la forme d'une canne leur est commune, la hauteur en est à peu près la même et ils se terminent par une pointe qui est très effilée.

Chez les uns comme chez les autres sont donc réunis les caractères du bâton pastoral indifféremment nommé *pedum* parce qu'il ressemble à la houlette du berger qui est recourbée à l'une de ses extrémités pour saisir et ramener les brebis, et *ferula*, du verbe *ferio* « je frappe », parce que le pasteur doit quelquefois user de sévérité envers ses ouailles (50).

Ce double symbole du bâton pastoral, ainsi défini par saint Grégoire de Nazianze, se trouve aussi interprété de même dans la formule de bénédiction pour les crosses des abbesses dans le Pontifical d'Arles : *Accipe baculum pastoralis officii, ut sis in corrigendis vittis pie soeviens et cum irata fueris misericordiae memoreris*; et dans celle du Pontifical de Sens ainsi conçu : *Accipe baculum pastoralitalis quem preferas catervae tibi commissae ad exemplum justae severitatis et corectionis* (51).

*Enfin, dernièrement encore, il a trouvé sa traduction littérale dans cette inscription gravée sur un bâton abbatial découvert lors de l'ouverture du tombeau de l'abbé Guillaume, inhumé eu 1107 dans l'ancienne église de Fécamp, et signalé par M. de Longpérier dans la séance du 1er octobre 1875 de la Société des Antiquaires de France : Baculus consolationis, Virga correctionis.*

Un court examen du bâton abbatial de Montreuil suffit pour voir combien le symbolisme traditionnel y est fidèlement rendu, d'abord par la courbe légère qui exprime, comme le dit si bien Mgr Barbier de Montault pour la boule terminale de la partie supérieure de celui de Bari et le tau de saint Pierre, la consolation spirituelle, le soutien que les moines trouvent dans le gouvernement paternel de leur abbé, puis par la pointe qui le montre corrigeant les rebelles et stimulant les retardataires (52).

Les religieuses de Sainte-Austreberte, ou le voit, ne se trompaient donc pas autant qu'on pouvait le penser lorsque, lors de la translation des restes de sainte Julienne dans une nouvelle châsse en 1503, sous la prélature de Marguerite de Wailly, elles crurent reconnaître la houlette de cette sainte « quand elle estoit bergère » plutôt que le bâton pastoral d'une abbesse dont le type, à cette époque, avait profondément changé; et c'est aussi avec raison que M. de Linas et, après lui, le R. P. Arthur Martin dans ses *Mélanges archéologiques*, n'avaient accepté qu'avec les plus expresses réserves, l'avis émis par M. Lassus en 1853.

En résumé, il ressort de ce qui précède que les objets portés sous les numéros 1 à 17 inclusivement, 21, 22 et 24 de l'Inventaire dressé par M. le chanoine Van Drival, proviennent de l'église abbatiale de Sainte-Austreberte. C'était tout ce que contenait le trésor de cette abbaye. Dans ce nombre, deux reliquaires seulement ont été détruits pendant la tourmente révolutionnaire. Aussi ne peut-on mieux achever cette étude qu'en exprimant ici sa gratitude envers ces femmes qui parvinrent, en des temps bien difficiles, à sauver ces saintes reliques que vénérèrent nos pères, ces reliquaires, chefs-d'oeuvre d'un autre âge, pour les léguer au trésor de l'église paroissiale de Saint-Saulve, aujourd'hui l'un des plus riches dépôts sacrés de la contrée. Mais combien faut-il regretter qu'une mort prématurée n'ait point permis à M. le chanoine Van Drival de donner la dernière main à ces monographies qu'il se proposait de consacrer aux richesses artistiques de l'ancienne abbatiale de Sainte-Austreberte, devenues depuis celles de l'église de Montreuil « dont on parle peu, disait-il, et sur laquelle pourtant il y aurait tant à dire.

»

## LES OFFICES PARTICULIERS

### DE L'ABBAYE DE SAINTE-AUSTREBERTE

En 1262, sous l'abbesse Marguerite de Sanghen et sous l'épiscopat de Bernard d'Abbeville, évêque d'Amiens, et de Pierre de Doye, évêque de Thérouanne, qui tous deux furent placés au rang des bienfaiteurs de l'abbaye, les religieuses Mahaut d'Argies et Jehanne de Tuillières firent composer par un auteur dont le nom est resté inconnu des proses et des hymnes en l'honneur de sainte Austreberte. Ces chants sont parvenus jusqu'à nous ainsi que les litanies de la sainte qui, si souvent, retentirent sous les voûtes de l'église abbatiale, à la demande des mayeurs et échevins et de la population pour implorer du Ciel la cessation soit de la guerre, soit de la disette, soit de la peste et de tant d'autres calamités qui, trop souvent, hélas ! désolèrent la contrée pendant le cours du moyen âge.

Le 3 décembre 1664, François Faure, évêque d'Amiens donna son approbation aux offices que Dom Hugues Vaillant, religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Martin, composa sur le désir exprimé par l'abbesse Madeleine-Angélique Gouffier (53). Ces offices, parus dès l'année suivante, sont ainsi intitulés : *Les Offices particuliers de l'abbaye Royale de Sainte-Austreberte, ordre de Saint-Benoît. Mis en ordre et imprimés par les soins de Madame Magdelaine-Angélique Gouffier, Abbessse de cette abbaye. d Paris, chez Laurent Ravenay, au Carrefour de Sainte-Genevieve, à la Talmonze. M. DC. LXV. Avec la permission des supérieurs.*

Voici l'énumération de ces offices :

- IANVIER      Le 13. L'invention du corps de saint Firmin, évêque et martyr. *Double majeur.*  
                  Le 17. Saint Sulpice, évêque et confesseur. *Double à cause des Reliques.*  
                  Le 28. Saint-Antoine, abbé. *Double.*
- FÉVRIER      Le 5. Sainte Agathe, vierge et martyre. *Double à cause des Reliques.*  
                  Le 9. Sainte Appolline, vierge et martyre. *Demi-double à cause des Reliques.*  
                  Le 10. Sainte Austreberte, vierge et abbesse, Patronne de cette abbaye. *Double de première classe avec Octave.*  
                  Le 11. Sainte Scholastique, vierge. *Double de seconde classe.*  
                  Le 27. L'Octave de sainte Austreberte. *Double.*  
                  Le 28. L'Octave de sainte Scholastique. *Double.*  
                  *La Feste de sainte Véronique se célèbre avec office, double le Mardy de la Quinquagésime.*
- MARS            Le 3. Saint Waloy, abbé. *Double.*
- MAY            Le 17. Sainte Frimeuse ou Framehilde, mère de sainte Austreberte. *Double de première classe à cause de son corps qui repose en ce lieu.*  
                  Le 26. Saint Honoré, évêque et confesseur. *Double majeur.*
- IVILLET        Le 2. Dimanche, la Dédicace des Églises de tout le Diocèse. *Double majeur de première classe avec octave.*
- AOVST         Le 16. Saint Roch, confesseur. *Double à cause de ses Reliques.*  
                  Le 18. Sainte Hyacinthe, confesseur. *Double. Mémoire des Octaves et de Saint Agapit. .*

SEPTEMBRE Le 1<sup>er</sup>. Saint Firmin, évêque et confesseur. *Double majeur.*  
Le 2. Saint Leu, évêque et confesseur. *Double à cause de ses Reliques.*  
Le 16. Saints Corneille et Cyprien, papes et martyrs. *Double à cause des Reliques.*  
Le 17. Saint Justin. *Double à cause des Reliques.*  
Le 18. Les Stigmates de saint François. *Demi-double.*  
Le 24. La Vigile de saint Firmin, martyr, avec jeûne.  
Le 25. Saint Firmin, évêque et martyr. *Double majeur.*

OCTOBRE *Le premier dimanche de ce mois, Notre Dame dit Rosaire. Double majeur.*  
Le 9. Saint Denys et ses Compagnons, martyrs. *Double à cause des Reliques.*  
Le 11. Sainte Julienne, vierge de Pavilly.  
*Double de première classe à cause que son corps repose en ce lieu.*  
Le 19. La Translation de Notre Bienheureuse Mère sainte Avstreberte. *Double de première classe avec Octave.*  
Le 29. Saint Saulve, évêque et confesseur. *Double à cause de ses Reliques.*

DÉCEMBRE Le 4. L'Institution de saint Benoist. *Double.*  
Le 11. Saints Fucien, Victorin et Gentien, martyrs. *Double majeur.*  
Le 12. Saint Damase, pape. *Demi-double.*



## Notes :

- 1.V. *La vie parfaite de Sainte-Austreberte*, par le R. P. Simon Martin, p.503 suiv. et *Notice historique sur l'abbaye de Sainte-Austreberte à Montreuil*, par le chanoine Parenty et *Gallia Christiana*, t. X, p. 341.
- 2.P. Giry. *La vie et les miracles de Sainte-Austreberte*, vierge, première *abbesse de Pavilly*.
- (3).Loup garou, du suédois -ver homme et voif loup. Littré.
- (4).V. Ph. Le Bas, *Dict. Encycl.* t. VIII, p. 13 ; baron de Calonne, *Souvenirs et légendes du pays de Montreuil*, p. 17; l'abbé Meunier, *Hist. de Marconne*, p. 47 et *Vie de Sainte-Austreberte*, p..258 et suiv.
- (5).Bibliothèque Henneguièr.
- (6).Doit-on attribuer ce désastre à un tremblement de terre ? On hésite à le croire bien qu'on en trouve un exemple dans nos annales à la date du 15 septembre 1692. V. *La Montreuilloise* 1883, n° 67.
- (7).Margherite de Créqui, citée comme abbesse dès 1443, mourut le 10 décembre 1473. Elle était fille de Jean, sire de Créqui, de Fressin et de Canaples, conseiller et premier chambellan de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui le nomma chevalier de la Toison d'or, à la première création qu'il en fit à Bruges en 1420. Jean le suivit au siège de Calais en 1436, fut envoyé, en 1460 porter le collier de cet ordre au roi d'Arragon ; fut ambassadeur auprès de Louis XI en 1464, et se trouva à la bataille de Montlheri l'année suivante. Il mourut fort âgé en 1474.
- (8).Antoine de Heghes reçut à cette occasion un titre de noblesse et porta dès lors *de gueules, au lion d'or, entouré de huit besans d'or*, armoiries parlantes rappelant suffisamment l'investissement de Montreuil et les combats sanglants qui furent livrés sous les murs de cette ville.
- (9).Mémoires de Martin du Bellay.
- (10).Françoise de Boufflers était presque jubilaire dans la charge d'abbesse lorsqu'elle décéda le 19 janvier 1551. Elle était fille de Jacques, seigneur de Boufflers, de Cagni et de Campigneulles, l'un des plus vaillants capitaines de son temps, et de Péronne de Ponches, fille de Pierre, chambellan du roi.
- (11).Madelaine de Monchy, fille de Jean, site de Montcavrel, baron de Sempy, commandant des Villes d'Ardres et d'Étaples, et de Marguerite de Bourbon, dame de Rubempré, était religieuse urbaniste à Pont-Saint-Maxence, près de Beauvais, lorsqu'elle fut appelée par Louis XIII à prendre la direction de l'abbaye de Sainte-Austreberte qu'elle conserva de 1620 au 27 avril 1628, époque de sa mort.
- (12).Saint-Paul-les-Nonains, abbaye de Bénédictines située près de Beauvais.
- (13).*La vie parfaite de Sainte-Austreberte*, p. 530.
- (14).Charlotte Cécile de Monchy couronna l'oeuvre de la réforme de son monastère d'après la règle du Val de Grâce, à Paris, que sa soeur avait commencée sous la R. M. Marguerite d'Arbouze. Elle mourut le 16 février 1648 à l'âge de quarante ans. Pendant son séjour dans la capitale, elle eut de fréquents rapports avec la reine Anne d'Autriche, la princesse Catherine de Lorraine, abbesse de Remiremont, et Madame d'Elbeuf, abbesse de Notre-Dame de Soissons.
- (15).*La vie parfaite de Sainte-Austreberte*, p. 541.
- (16).Marguerite le Boucher d'Orsay, fille de Charles, conseiller en Parlement, et de Marguerite de Bourbon, nommée abbesse le 10 septembre 1694 en remplacement de Madelaine-Angélique de Gouffier, démissionnaire, dut sa nomination autant à ses brillantes qualités qu'à la haute protection de la marquise de Montchevreuil, née le Boucher d'Orsay, qui, pour avoir refusé de faire sa cour à Madame de Montespan, était devenue l'amie de Madame de

- Maintenon et avait été nommée gouvernante de Mademoiselle de Blois peu de temps avant le mariage de cette dernière avec le duc de Chartres, tandis que son mari, qui avait été témoin au mariage de Louis XIV avec Madame de Maintenon, était lui-même nommé gouverneur du duc du Maine. Madame d'Orsay mourut le 2 octobre 1734, à l'âge de quatre-vingt-sept ans et demi.
- (17). Cette religieuse fut inhumée au no XVII de l'ancien dallage de la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Elle était âgée de cinquante-deux ans et exerçait les fonctions de « chapeline » de Madame d'Orsay depuis trente-trois ans.
- (18). Barbe Marcotte de Sainte-Flavie, discrète, fille d'un procureur de Montreuil, mourut le 10 février 1763 à l'âge de soixante-dix-sept ans et dix mois, dont cinquante-huit ans de profession.
- (19). La Chronique de l'abbaye de Sainte-Austreberte fournit de nombreuses preuves de l'attachement des religieuses pour leur cloître. L'estime de notre état et l'amour de notre maison seuls, écrivent-elles lors de leur rentrée dans la partie à peine restaurée de leur abbaye après l'incendie de 1737, nous y tenoient si fortement attachées que nous ne l'eussions pas quittée pour toute chose au monde.
- (20). Agathe-Madeleine-Alexandrine de la Motte, fille d'Esprit-joseph et de Marthe-Ursule du Blégniers d'Antelou, était religieuse de l'ordre de Cîteaux à l'abbaye de Sainte-Madeleine à Carpentras, sa ville natale, quand, sur la demande de l'évêque d'Amiens son frère, elle fut nommée abbesse de Sainte-Austreberte, le 2 décembre 1734. Elle ne prit l'habit de l'ordre de Saint-Benoit que le 24 juin 1735, sitôt après son arrivée à Montreuil. Sa famille, originaire de Vicence, s'était retirée dans le comtat Venaissin vers le milieu du XVe siècle ; c'est alors qu'on donna son nom italien *Aureliani* la forme française d'Orléans. La dénomination de *la Motte* provint plus tard d'une terre acquise par un membre de cette maison.
- (21). Marie-Marguerite Havet de Sainte-Cécile, décédée prieurs le 29 mai 1750 à l'âge de soixante-treize ans, professe de quarante-huit ans et demi.
- (22). Marie-Louise Calippe de Saint-Benoit, décédée le 24 mars 1764 à l'âge de soixante-sept ans et neuf mois professe de trente-huit ans.
- (23). Marie-Antoinette Quiénot de Sainte-Scholastique, décédée prieurs le 8 janvier 1776 à l'âge de quatre-vingt-six ans, professe de soixante-deux ans et demi. Cette religieuse était tellement attachée à son monastère que, de retour de ses voyages en Flandre et en Artois, elle disait à qui voulait il entendre, que dans le cours de ses pérégrinations elle n'avait point vu de maison « qui valût Sainte-Austreberte. »
- (24). Jean le Mercier, né en 1693, et Jacques son frère, né en 1706 et marié à Marie-Françoise Bacon, étaient fils de Jean Le Mercier et de Marie Harlay.
- (25). Cette religieuse décéda le 28 novembre y; à l'âge de trente-neuf ans et demi et dans sa vingt-deuxième année de profession. Le 4 décembre 1739, la R. M. Marie de Gosson de Rumenville, prieure, mourut à l'âge de soixant-neuf ans et dans sa quarante-cinquième année de profession également des suites d'un saisissement et d'une chute occasionnés par l'incendie de 1733.
- (26). On peut citer parmi celles-ci miss Waren de Corduff de SainteAgathe; Sara, Henriette et Marie Turner; Clémentine et Sara-Thérèse Plunkett de S. François de Sales ; Marie Larck; Wolchanchel et sa soeur ; Marie-Madeleine Caning de Wissorck de Saint-Agnès; Sara King; Lenthall; Statfort; Haking; Wipon et Marie-Anne Guedon. Le pensionnat de Sainte-Austreberte amena à Montreuil le séjour d'un certain nombre de familles anglaises entre lesquelles la famille Plunkett. Élisabeth Plunkett, femme de grand mérite, née à Montreuil , fut guillotinée à Arras en juin 1794, à l'âge de trente-six ans. (V. Paris, *Hist. de Lebon*, t. II, p. 209). Lamartine (*Hist. des Girondins*, liv. 53) parle aussi de l'exécution à Arras, de deux Anglaises du nom de Plunkett.

- (27). Anne-Rénée-Marie Jouanne d'Esgrigny, née à Montreuil le 3 mars 1717, de Jean René, sieur d'Herville, capitaine de cavalerie, et d'Anne Lefèvre, fille d'Arnoul, seigneur de Pénin, mestre de camp de cavalerie, mariés à Montreuil le 22 février de l'année précédente. Aînée d'une nombreuse famille, elle entra au pensionnat de Sainte-Austreberte à l'âge de douze ans, devint postulante à quatorze ans et religieuse deux ans plus tard. L'abbé J.-B. Hacot la mit en possession de l'abbaye le 16 février 1757 et Mgr d'Orléans de la Motte la bénit le lendemain dans la chapelle provisoire. Le dernier abbé de Doudeauville fut un Jouanne d'Esgrigny.
- (28). Anne Lamoureux de la Javellière de Saint-Fulgence était religieuse professe de l'abbaye de Saint-Paul près Beauvais depuis vingt ans, quand à l'âge de 42 ans, elle fut nommée abbesse le 22 avril 1760.
- (29). L'église abbatiale de Saint-Saulve, à cause de son ancienneté et de ses dimensions, Notre-Dame, connue paroisse principale et aussi le siège du pèlerinage de Notre-Dame de Grâce dont l'existence est antérieure à celui de Cambrai; les chapelles de l'hôtel-Dieu et de l'hospice des orphelins, pour inviter les fidèles à faire plus particulièrement leurs aumônes à ces établissements, furent les églises désignées par l'évêque pour les stations du jubilé à Montreuil.
- (30). L'abbé Maury acheva au séminaire de Saint-Louis à Paris, ses études commencées au collège des Carmes de Montreuil, sa ville natale, et chez les jésuites d'Amiens. En 1767, il soutint avec éclat à l'abbaye de Saint-André-au-Bois, en présence de Mgr. d'Orléans de la Motte, une thèse sur les mathématiques. Vicaire de la paroisse de Saint-Josse-au-Val, chanoine de Saint-Firmin, coadjuteur du directeur de l'hôtel-Dieu en 1776, directeur de l'abbaye de Sainte-Austreberte en 1781, l'abbé Maury représenta cette dernière maison aux élections de 1789. De retour d'Allemagne après la Révolution, il fut nommé vicaire de l'église Saint-Saulve.
- (31). Ces pierres furent jetées par des enfants, imprudents mais fidèles interprètes des sentiments de leurs parents envers Le Bon. L'un des acteurs de cette scène nous a raconté qu'il dut son salut, ou plutôt celui de ses parents, à l'agent de service au club qui, témoin de la colère de Le Bon, feignit de le poursuivre et le laissa ainsi s'échapper.
- (32). Les programmes de cette distribution de prix, imprimés chez Boulanger-Vion, d'Abbeville, annoncent que cette solennité aura lieu « dans la salle de Saint-Sauve ». Ils ont toutefois été rectifiés à la plume et portent « salle Sainte-Austreberte. »
- (33). Corresp. de Napoléon 7684. L'ex-abbé Ratel, bien que condamné à la déportation, puis à mort par les commissions militaires, venait souvent d'Angleterre à Paris, où il habitait avec une femme et une petite fille rue Saint-Paul, dans la maison Cornus, beau-père d'un M. Ledru, négociant, qui, à cette époque, paraît royaliste. M. Ledru, père de M. Ledru-Rollin, était l'homme d'affaires de Ratel. C'est lui qui lui envoyait sa correspondance quand il était en province. V. Comte de Martel, *les historiens fantaisistes, M. Thiers, histoire dit Consulat et de l'Empire* p. 266 et suiv.
- (34). La vue de l'église Sainte-Austreberte dessinée par Duthoit., lithographiée par Eug. Cicéri et parue dans la même publication, ne peut qu'être mentionnée ici à cause du peu d'exactitude qu'elle présente dans certains détails.
- (35). Avant 1789, Montreuil avait son collège tenu par les pères Carmes. Ce collège était de plein exercice et occupait cinq professeurs sous la direction d'un préfet. Il était entretenu à l'aide d'une subvention de 200 liv. faite par la ville et d'une rétribution mensuelle de 30 sols payés par chaque élève. La Révolution le fit disparaître. Le citoyen Léger, ancien prêtre, essaya de le rétablir vers 1800; mais son institution eut peu de succès. Cédant aux vœux de la population exprimés par le Conseil d'arrondissement, M. l'abbé Isidore Loeuillet né à Campagne-lès-Hesdin en 1767, prêtre en 1791, déporté, puis desservant d'Ecures et de Beaumerie, installa dans l'ancienne maison du comte de Hodicq, ancien représentant de la noblesse aux États-Généraux (n°4 de la place de la Poissonnerie) un collège ou école



secondaire communale ainsi constituée : Professeurs MM. 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> de mathématiques, le directeur; 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> de latin, Durlin Joseph-Théodore, né à Fontaine-les-Boullonnais en 1764, ancien vicaire de Ligny déporté; 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> de latin, Roubier Alexandre, né à Calais en 1767, ancien prêtre déporté, puis desservant provisoire de Bezinghem et Enquin, et, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> de latin, Durlin Jacques, frère du précédent, ancien vicaire de Verchocq, qui, de retour de l'étranger, exerçait clandestinement son ministère à Bois-Jean. En 1807, le nombre des élèves était de 60 dont 26 externes, 23 pensionnaires et 11 demi-pensionnaires. Le prix de la pension était de 400 francs et la rétribution pour les externes aisés était de 100 francs. Les pauvres étaient reçus gratuitement. M. l'abbé Loeuillet ayant dû se retirer en 1812, devant certaines exigences de l'Université, M. Léger rouvrit sa pension dans la maison rue de la Chaîne, où est actuellement l'école communale de garçons. Mais le nombre des pensionnaires eut peine à atteindre la demi-douzaine, et la ville dut songer à prendre un grand parti. Sur la proposition de M. le comte Garnier des Garets, sous-préfet, MM. Bridé étant maire et Godefroi, curé-doyen, le Conseil municipal résolut ainsi l'établissement d'un collège dans la partie de l'ancienne abbaye de Sainte-Austreberte qu'il avait obtenue de l'État en 1824. M. l'abbé Lecomte, chanoine de Luçon, nommé directeur, l'inaugura en octobre 1828; mais, dès le mois de mars 1829, il se démettait de ses fonctions. M. l'abbé Pierre Delwaille, curé de Conchil-le-Temple, accepta, le 22 avril, la direction du nouvel établissement, qui fut régulièrement constitué le 29 juin suivant, sous le nom de pensionnat de Sainte-Austreberte. Cet établissement, dirigé depuis 1873 par M. l'abbé Jules Macquet, successeur immédiat de M. Delwaille, est aujourd'hui encore en pleine prospérité.

(36). Autour de cette pierre on lit ces mots : Pries pour lame de Messire .... ourbiers . . .trespassa ...MCCC et XXXIX al mois avril.

(37). La circonscription de la paroisse Sainte-Austreberte s'étendait depuis la rue d'Avignon, près de l'ancienne porte d'Artois ou Becquerel, jusqu'au lieu dit du Val-le-Roy « la fosse de Caudronniers où étoit anciennement posée la croix de Sainte-Austreberte... vers les arbres que l'on nommoit aussi anciennement les arbres de Sorrus et des carrières, auquel lieu il n'y a plus (1689) ny arbres ny carrières. » Ses limites étaient donc le couvent des Carmes attenant primitivement à la vieille enceinte près Becquerel, la ruelle de Toulouse séparant l'abbaye de l'église Saint-Wulphy dite des Carmes depuis le transfert de leur couvent en 1596, l'hôtel-Dieu dépendant pour la majeure partie de la paroisse Saint-Waloy, et la portion du Val-le-Roy comprise entre la rue du Château ou du Pont à rasoirs et la rue des Poullies où se trouve actuellement la poudrière. Ce qui restait de la paroisse Sainte-Austreberte après le siège de 1537, la peste de 1596 et la reconstruction du château et de l'enceinte fut réuni à la collégiale de Saint-Firmin qui alors fut érigée en paroisse. Toutefois, l'abbesse se réserva le droit d'y nommer seule et sans l'avis de son chapitre alternativement avec les doyen et chanoines. Auparavant, la juridiction de la collégiale ne s'étendait que sur une partie des rues Saint-Firmin et des Bouchers et sur la rue Tire-Wic ou Tire l'huys, supprimée lors de la rectification de la route nationale n° 1 et ainsi dénommée, comme la rue du Wicquet, à cause de l'existence d'une porte en cet endroit. « Tire l'huys! », disait matin et soir le prévôt de la gilde des portiers ou le mayeur au portier qui en avait la garde : de là le nom de Tire-Wic, altération de Tire ch'l'huys en idiome picard. Curés de Sainte-Austreberte connus : 1294, Jehan de Hesdin ; 1473, Jehan Casteler et Jehan le Canu ; 1596, Jehan Chéron et 1609, Guillaume Desjardin.

(38). Pour l'acquérir « la maison donna 1,300 livres; la mère sacristine, l'argent de la sacristie et tout ce qu'elle a pu épargner 2,000 liv. et 250 « livres produit d'une quête que l'on a faite entre toutes les religieuses. Arrivé de Paris le 2 novembre 1779, il ne fut posé sur l'autel et béni par l'abbé Danguillaume, que le 18 octobre 1780. Ce pieux souvenir d'une abbaye célèbre est aujourd'hui relégué dans un coin ignoré de l'église Saint-Saulve.

(39). Ce tableau est maintenant à l'autel de la chapelle de la Vierge l'église Saint-Saulve.

- (40).M. Michel Braquehay, *l'Abeille de la Morinie*, revue, année 1851, p. 106
- (41).Ces pertes sont d'autant plus regrettables que les anciens linges d'autel sont devenus rares aujourd'hui. V. l'abbé Cochet. *L'autel chrétien, étude archéologique et liturgique*. Revue de l'Art chrétien, t. XXXIV.
- (42).Ces sortes de travaux étaient le plus souvent de véritables objets d'art.
- (43).Extrait d'un manuscrit de la bibliothèque de Rouen cité par M. l'abbé Meunier, op. cit. p. 145.
- (44).Villefranche de Conflent, ville forte de l'arrondissement de Prades, sur le Tet dans la vallée de Conflent.
- (45).Les nouvelles fleurs des vies des Saints recueillies par le R. P. Ribadeneira et augmentées par le R. P. Simon Martin, t. I, p. 2 09. Paris 1667.
- (46).Ribadeneira. *Les nouvelles fleurs des vies des Saints*, t. II,p.450.Paris 1667.
- (47).La Sainte Face ou la Véronique était exposée à la vénération des fidèles sous le nom de Vera Icon, le vrai portrait. Le peuple, par une transposition de lettres, appela ce voile Veronica, et on donna le nom de Véronique à la femme qui aurait recueilli cette précieuse relique. Alfred Maury, *Croyances et Légendes*.
- (48).*Bulletin du Comité*, n° 2, 1853; ibid. n° 4, 27 mars 1854.
- (49).M. Léon Gaucherel a gravé la crosse de Montreuil pour *la Statistique monumentale du Pas-de-Calais*, d'après les dessins de M. de Linas. Ces dessins ont été plus ou moins fidèlement reproduits par M. Duthoit pour le *Bulletin du Comité des arts*, par le R. P. Arthur Martin dans ses *Mélanges archéologiques*, t. IV et par l'abbé Texier dans son *Dictionnaire d'orfèvrerie*.
- (50).L'abbé Martigny, *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, art. *Pedum et Insignes de Evêques*, IV, 5.
- (51).Dom Martène, *De antiquis ecclesiae ritibus*, t. III, p. 23, 33 et 43 cit. par M. de Linas dans le *Bulletin des Antiquités départementales du Pas-de-Calais*.
- (52).Barbier de Montault. *L'Église royale et collégiale de Saint-Nicolas, à Bari*, ap. *Revue de l'Art chrétien*, t. XXXIV, p. 456.
- (53).*Madelaine-Angélique Gouffier fut abbesse de Sainte-Austreberte, de 1648 à 1694, époque où elle se démit entre les mains du roi. Elle mourut le 21 août 1702, professe de cinquante-neuf ans et âgée de soixante-quinze ans. Son père, Henri-Marc-Alfonse-Vincent Gouffier, seigneur de Crèvecoeur, Bonnavet, Casabel, né à Venise en 1586, avait été tenu sur les fonts par les ambassadeurs de France et de Portugal, au nom de leurs princes, et par la République de Venise et le duc de Mantoue, qui lui imposèrent chacun un nom. Il fut brûlé par accident au château de Benieulles; la nuit du 22 au 23 mars 1645, avec sa femme, Anne de Monchi; fille de Jean, seigneur de Montcavrel, et soeur des abbesses Madelaine et Charlotte-Cécile de Monchy.*